

2020-08

Représentations du français dans les écoles techniques secondaires du Burundi

Dusabikanye, Yves

UB, IPA

<https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/303>

Téléchargé depuis le dépôt institutionnel officiel de l'Université du Burundi

**UNIVERSITÉ DU BURUNDI
ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE**



MASTER EN DIDACTIQUE DU FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

**REPRÉSENTATIONS DU FRANÇAIS DANS LES ÉCOLES
TECHNIQUES SECONDAIRES DU BURUNDI**

Par :

Yves DUSABIKANYE

Sous la direction de :

Dr Clément BIGIRIMANA

Mémoire présenté et soutenu publiquement
en vue de l'obtention du grade de Master en
Didactique du Français Langue Étrangère

Bujumbura, août 2020

DÉDICACES

À nos chers parents ;

À nos Frères et Sœurs ;

À nos belles sœurs et beaux-frères ;

Aux familles Déo NTAHOMPAGAZE et Godefroid HABİYAMBERE.

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, nous aimerions d'abord exprimer nos sincères sentiments de remerciement à notre Directeur, Dr Clément BIGIRIMANA qui, malgré ses multiples obligations, a suivi de près nos travaux de recherche pour l'obtention du diplôme de fin des études de Master. Sa disponibilité, ses conseils et ses remarques pertinentes ont été d'une grande utilité.

Nous ne pourrions pas oublier de reconnaître tous nos enseignants de l'École Primaire à l'Université, et surtout ceux du master en « Didactique du Français Langue Étrangère ».

Nous voudrions en outre remercier les autorités de l'université du Burundi et celles de l'École Normale Supérieure pour la formation pédagogique dont nous ont fait bénéficier.

À tous ceux qui nous sont venus en aide, de près ou de loin, pour l'aboutissement de nos études jusqu'à ce stade, nous leur témoignons notre reconnaissance.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Enseignement des langues dans les sections des écoles techniques du Burundi.....	19
Tableau 2. Le volume horaire occupé par le français par rapport aux autres cours généraux.....	22
Tableau 3. Le volume horaire occupé par le français par rapport aux volumes horaires occupés par d'autres langues enseignées.....	26
Tableau 4. Répartition de la population globale d'enquête.....	31
Tableau 5 : Degré d'attention des élèves pendant l'enseignement.....	33
Tableau 6 : Echecs en cours de français par rapport aux autres cours technique.....	34
Tableau 7 : Niveau de compréhension des élèves.....	35
Tableau 8 : Niveau de compréhension des élèves en langue française.....	35
Tableau 9 : Niveau d'expression des élèves.....	36
Tableau 10 : Degré de préférence des élèves du français par rapport à l'anglais.....	37
Tableau 11 : Niveau de préférence des élèves de l'anglais par rapport au français.....	37
Tableau 12 : Amour des langues dans les écoles techniques selon les élèves.....	38
Tableau 13 : Degré d'importance du français dans les écoles techniques selon les élèves.....	39
Tableau 14 : Degré d'importance d'enseignement du français dans les écoles techniques.....	40
Tableau 15 : Niveau d'appréciation des heures du cours de français dans les écoles techniques.....	41
Tableau 16 : Apport du français dans l'amélioration du niveau des élèves des écoles techniques.....	42

Tableau 17 : Compréhension du français.....	45
Tableau 18 : Niveau du français parlé.....	45
Tableau 19 : Amour du français.....	46
Tableau 20 : Utilisation du français.....	46
Tableau 21 : Utilité du français pour les apprenants des écoles techniques secondaires.....	47
Tableau 22: Apport du français dans la réussite à l'école.....	47
Tableau 23 : Nécessité d'étudier le français dans les écoles techniques.....	48
Tableau 24: Degré de motivation pendant le cours de français.....	49
Tableau 25 : Amour de l'enseignant/professeur de français.....	49
Tableau 26 : Degré de satisfaction par rapport aux heures de français.....	50
Tableau 27 : Avis des élèves sur le remplacement du français par l'anglais.....	50
Tableau 28 : Le français, une langue de la science pour les élèves.....	51
Tableau 29 : Le français, une langue des technologies pour les élèves.....	52
Tableau 30 : Niveau d'utilité de l'anglais par rapport au français.....	52
Tableau 31 : Importance du français dans les écoles techniques.....	53
Tableau 32 : Niveau de connaissance de l'EAC.....	54
Tableau 33 : Niveau de connaissance des langues de l'EAC.....	54
Tableau 34 : L'importance du français dans l'EAC.....	55
Tableau 35 : Avis sur la difficulté du français par rapport à l'anglais.....	56

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET SIGLES

AESTP	: Appui à l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel
BECEPFGP	: Bureau d'Etudes et des Curricula de l'Enseignement Post Fondamental Général et pédagogique
BECFTP	: Bureau d'Etudes et des Curricula de la Formation Technique et Professionnelle
BEPES	: Bureau d'Étude et des Programmes de l'Enseignement Secondaire
BER	: Bureau d'Éducation Rurale
CONFEMEN	: Conférence des Ministres de l'Education des Etats d'Expression Française
CTB	: Coopération Technique Belge
DEP	: Département d'Éducation Parascolaire
EAC	: East African Community (communauté de l'Afrique de l'Est)
ENS	: École Normale supérieure
EPS	: Education Physique et Sportive
ETS	: Ecole Technique Secondaire
FLE	: Français Langue Étrangère
Id	: Idem
INADES	: Institut Africain pour le Développement Économique et Social
OIF	: Organisation Internationale de la Francophonie
UB	: Université du Burundi
USA	: United States of America

RÉSUMÉ

Ce travail de représentations du français s'inscrit dans le champ énorme de la sociolinguistique de terrain de l'enseignement/apprentissage. Il explore donc, les avis/opinions des apprenants et des enseignants. Actuellement, les langues dans ce milieu scolaire augmentent avec l'évolution du monde. Plus précisément, ces représentations analysent et reflètent la place et la considération accordées à la langue française dans les écoles techniques au Burundi. L'hypothèse de départ stipule que dans le système éducatif du Burundi, les apprenants sont animés par des représentations négatives vis-à-vis du français, pourtant leur langue (matière) et moyen d'apprentissage. Cette langue, loin d'être une simple langue dans l'enseignement technique, le français est menacé par le rayonnement de l'anglais et du kiswahili, langues de l'EAC. D'où l'objectif principal de cette recherche est de faire des nôtres les difficultés que rencontrent les apprenants dues à la non maîtrise du français. Pour vérifier nos hypothèses, nous nous sommes appuyés sur la méthode quantitative et une enquête par questionnaire a été opté dans l'objectif de tester l'ensemble des croyances, d'images et d'opinions envers la langue française. Par conséquent deux résultats découlent de la présente étude : les enseignants expliquent le bas niveau des apprenants en langue française. Les apprenants, quant à eux prouvent leurs représentations négatives vis-à-vis de la langue française.

MOTS CLES : Représentations ; le français ; les écoles techniques secondaires

ABSTRACT

This work of representations of French falls within the enormous field of sociolinguistics in the field of teaching / learning. It therefore explores the opinions / opinions of learners and teachers. Currently, languages in this school environment are increasing with the changing world. More precisely, these representations analyze and reflect the place and consideration given to the French language in technical schools in Burundi. The starting hypothesis states that in the education system of Burundi, learners are animated by negative representations vis-à-vis French, yet their language (subject) and means of learning. This language, far from being a mere language in technical education, French is threatened by the influence of English and Kiswahili, languages of the EAC. Hence the main objective of this research is to make our own the difficulties that learners encounter due to not mastering French.

To check our hypotheses, we relied on the quantitative method and a questionnaire survey was chosen with the objective of testing all beliefs, images and opinions towards the French language. Consequently, two results emerge from the present study: teachers explain the low level of French language learners. The learners, for their part, prove their negative representations vis-à-vis the French language.

KEY WORDS : Representations; French ; secondary technical schools

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACES	i
REMERCIEMENTS	ii
LISTE DES TABLEAUX.....	iii
LISTE DES ABRÉVIATIONS ET SIGLES	v
RÉSUMÉ	vi
ABSTRACT.....	vi
TABLE DES MATIÈRES	vii
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
1. Choix et intérêt du sujet	2
2. Objectifs poursuivis	3
3. Problématique	3
4. Hypothèse.....	4
5. Méthodologie	4
6. Articulation du travail	5
CHAPITRE I. L'ÉLUCIDATION DES CONCEPTS CLÉS	6
I.1. Notion de représentations	6
I.2. L'enseignement des langues	9
CHAPITRE II. LE SYSTÈME ÉDUCATIF DU BURUNDI.....	12
II.1. Organisations des écoles au Burundi.....	13
II.2. L'enseignement technique.....	15
II.3. Les langues dans l'enseignement technique secondaire.....	17
CHAPITRE III. RÔLE ET PLACE DU FRANÇAIS DANS LES ÉCOLES TECHNIQUES SECONDAIRES AU BURUNDI.....	21
III.1. Le français et les autres cours enseignés dans les écoles techniques secondaires	21

III.2. Le français et les autres langues parlées et enseignées	24
CHAPITRE IV. LES REPRÉSENTATIONS DU FRANÇAIS DANS LES ÉCOLES TECHNIQUES SECONDAIRES : L'ENQUÊTE ET SES RÉSULTATS	29
IV.1. Méthode de cueillette des données	29
IV.2. La population d'enquête	30
IV.3. Dépouillement des résultats de l'enquête	32
IV.4. Analyse et interprétation des résultats d'enquête	33
IV.4.1.Représentation du français par les enseignants des écoles techniques secondaires.....	33
IV.4.2. Représentations du français pour les élèves des écoles techniques secondaires	44
CONCLUSION GÉNÉRALE ET SUGGESTIONS.....	62
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET SITOGRAPHIES.....	66
ANNEXES	70

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La langue française au Burundi occupe une place importante sur le plan social, scolaire et institutionnel. Dans l'enseignement fondamental et post fondamental, le choix de cette langue s'effectue en fonction des objectifs et de l'importance de son utilisateur. D'ailleurs l'enseignement/apprentissage du français est préconisé dans le programme national selon le récent décret n°100/078 du 22 mai 2019 portant fixation des langues d'enseignement et échelonnement des langues enseignées à l'école fondamentale dans ces articles 1 ; 2 et 5.

Ainsi, selon ledit décret, « l'apprentissage des langues à l'enseignement fondamental porte sur quatre disciplines : le Kirundi, le Français, l'Anglais et le Kiswahili » (Article1). De même, « les langues d'enseignement sont le Kirundi et le Français. L'anglais peut devenir une langue d'enseignement pour les écoles où les conditions exigées sont remplies. Ces conditions seront précisées dans une ordonnance Ministérielle » (Article2).

Il est aussi précisé que « le Français est la langue d'enseignement à partir du troisième cycle du fondamental sauf pour l'Entrepreneuriat, Sciences humaines, Arts et EPS qui sont enseignés en Kirundi » (Article5).

Pour ce qui est du français, la langue d'enseignement, comme nous l'avons signalé dans les lignes précédentes, le rapport de la langue française, 2014 nous renseigne que le Burundi est pays francophone mais les chiffres montrent que seuls 8% de la population soient 897.000 locuteurs sur 10.813.000 sont francophones (OIF, 2015) et Bigirimana (2017) a fait remarquer que le français garantit la réussite sociale pour 65,63% ; qu'il assure la cohésion sociale pour 53,24% ; qu'il est la langue de communication fréquente au Burundi pour 52,60% ; qu'il est un outil utile et à usage quotidien au Burundi pour 85,34% ; qu'il est la langue utile pour 78,61% ; qu'il est parlé entre générations pour 89,20% ; qu'il est la langue de prestige pour 13,14% ; qu'il est la langue de science/technologie pour 17,53% et qu'il est la langue de domination pour 14,95% selon une enquête menée dans les écoles secondaires générales au Burundi en 2016. Compte tenu de ces nombres, la plupart de la population enquêtée fait partie des francophones.

1. Choix et intérêt du sujet

Le système éducatif du Burundi privilégie le français en tant que langue utilisée dans l'enseignement au détriment d'autres langues étrangères le paradoxe est que le courage à l'apprentissage de cette langue a chuté. Cette observation est faite dans tout le système d'enseignement et particulièrement dans les écoles secondaires techniques. Dans ces dernières, les langues ne sont pas mises au premier plan, sans parler du français qui, selon toujours Bigirimana (2017 ; 2018) « n'est pas une langue de la science et/ou de la technologie » compte tenu des opinions émises par les apprenants burundais, toutes catégories confondues.

De ce fait, les apprenants comme les autres locuteurs du français s'en font des représentations qui sont des préjugés, des stéréotypes que ce soit à l'école et/ou dans la vie professionnelle. Il s'agit aussi des représentations qui sont un ensemble d'opinions, de croyances et d'images. De plus, avec l'insertion dans l'enseignement /apprentissage des autres langues considérées comme les plus favorisées dans la communauté Est-Africaine, à savoir l'anglais et le kiswahili, le français continue à perdre sa valeur et sa place d'alors.

Aussi, l'on peut constater que le français n'est pas considéré, dans les écoles techniques, comme la langue qui peut être à la source de la réussite, alors que, selon Bigirimana (2017),

Savoir bien manipuler le français est un atout. La connaissance du français parlé et écrit transparaît à chaque offre d'emploi. Pour la plupart des fois, il est fait mention que la connaissance de l'anglais constitue un atout. Ce qui suppose que le français prédomine par rapport à l'anglais. (Bigirimana, 2017)

Tout compte fait, nous avons pensé qu'à l'école technique secondaire la considération et la place accordées au français ne suffisent pas compte tenu de son importance.

Nous pensons également que la représentation méliorative influence l'apprentissage combiné à la réussite. De ce fait, les élèves motivés par l'acquisition d'une langue, supplémentent leur admiration et bénéficient d'une connaissance très accélérée sans le planifier. Encore plus, l'appréciation de l'oral par rapport à l'écrit est à souligner du fait que dans les écoles techniques secondaires, le français détient un court moment de son apprentissage alors qu'il intervient dans la plupart des disciplines.

De surcroît, la représentation au sens positif par sa brièveté et sa précision accorde à l'élève la conscience et la confiance ainsi que la solidité. Dans ce cas, elle orientera l'apprenant au succès et l'amènera à l'aboutissement de son attente.

Enfin nous avons choisi les écoles techniques secondaires parce que dans ces écoles la grande partie du temps est détenue par les disciplines techniques que par le français, leur langue d'enseignement.

2. Objectifs poursuivis

En adoptant notre sujet de « *Représentations du français dans les écoles techniques secondaires au Burundi* », nos objectifs se déclinent ainsi : Encourager les apprenants à résoudre les difficultés qu'ils rencontrent à cause de la non maîtrise du français tout en connaissant que cette langue est la condition *sine qua non* pour la compréhension de la matière enseignée. Les aider à résoudre les problèmes qu'ils ont dans d'autres disciplines à cause de la non-maitrise du français. Enfin, sensibiliser les apprenants à l'apprentissage de l'anglais et du kiswahili sans oublier le français, la langue dans laquelle la plupart des cours sont dispensés.

3. Problématique

Au Burundi, nous constatons, de façon générale, que les compétences que possèdent les apprenants en langue française à la fin du cycle fondamental, spécialement en expression orale et écrite, ne leur permettent pas d'apprendre toutes les disciplines enseignées en français.

Encore plus, orientés dans les écoles techniques, ces apprenants se concentrent sur les enseignements techniques autres que le français. Par conséquent, et de façon particulière, les problèmes s'aggravent avec l'insertion, dès le bas âge de l'anglais et du kiswahili dans le système éducatif burundais. Cette langue française a un statut non négligeable dans la société que nous vivons.

Ainsi notre travail de recherche qui s'intéresse aux représentations qu'on se fait du français dans les écoles techniques secondaires se propose de répondre aux trois questions ci-après :

Qu'est ce qui cause les échecs en français comme dans d'autres disciplines techniques ? Pourquoi l'apprenant de l'école technique secondaire au Burundi ne reconnaît pas généralement l'avantage de la maîtrise du français, alors que c'est la langue d'enseignement ? Quelle est la considération accordée au français par rapport aux autres langues enseignées ?

4. Hypothèse

Comme le soulignait déjà avec force Claude Bernard,

La méthode expérimentale ne donnera pas des idées neuves et fécondes à ceux qui n'en ont pas ; elle servira seulement à diriger les idées chez ceux qui en ont et à les développer afin d'en retirer les meilleurs résultats possibles. L'idée c'est la graine ; la méthode c'est le sol qui lui fournit les conditions de se développer, de prospérer et de donner de meilleurs fruits suivant sa nature. (Bernard, 1966).

Pour notre travail, trois hypothèses ont été formulées pour une confirmation ou une infirmation avec les résultats de terrain. Ainsi, nos hypothèses s'énoncent comme suit : dans le système éducatif du Burundi, les apprenants sont animés par des représentations négatives vis-à-vis du français, alors qu'il est leur langue (matière) et moyen d'apprentissage. L'objectif principal des écoles techniques secondaires n'étant pas l'acquisition des langues ou la prise de parole en classe, les apprenants continuent à perdre l'engouement de maîtriser le français. L'insertion de l'anglais et du kiswahili comme d'autres langues enseignées pourrait rabaisser le courage à la maîtrise du français.

5. Méthodologie

Pour vérifier nos hypothèses, nous allons passer par une recherche d'abord documentaire pour analyser l'importance accordée à la langue française dans le programme et des volumes horaires du français dans les écoles techniques secondaires, avant d'effectuer une enquête sur le terrain auprès des enseignants de français puis pour quelques élèves des écoles techniques secondaires.

6. Articulation du travail

En plus d'une introduction et d'une conclusion, notre travail de recherche est subdivisé en quatre chapitres dont les deux premiers sont théoriques tandis le troisième et le dernier englobent l'enquête et ses résultats. Le premier donc explique les concepts clés relatifs à notre recherche. C'est dans ce chapitre même où nous allons aborder la notion des représentations, la notion de didactique des langues ainsi que l'enseignement des langues.

Puis, le deuxième chapitre évoque l'organisation du système éducatif Burundais en général et en particulier l'enseignement technique secondaire sans oublier l'enseignement/apprentissage des langues dans les sections techniques. Ensuite le troisième chapitre s'intéresse au rôle et à la place du français dans les écoles techniques ; nous allons consulter les documents attestant l'enseignement du français et compare ce cours avec d'autres que ce soit techniques ou généraux. En effet dans ce chapitre nous allons aborder les points comme le français et les autres cours ainsi que le français et les autres langues parlées et enseignées. Enfin, le quatrième et dernier chapitre concerne le cadre pratique. Il explore les réponses aux différents questionnaires, mais aussi l'analyse des données suivie de nos commentaires

CHAPITRE I. L'ÉLUCIDATION DES CONCEPTS CLÉS

Les représentations du français ne se détachent pas du domaine de la sociolinguistique qui est une science qui cherche à établir le rapport entre la langue et la société mais aussi qui essaie de découvrir les lois ou bien encore les normes sociales qui déterminent le comportement linguistique des locuteurs dans une communauté linguistique.

Quant au français, il est l'une des langues utilisées dans le monde et ces langues n'ont pas les mêmes considérations. C'est dans ce cadre que nous distinguons les langues internationales, les langues nationales, les langues officielles, les langues de la technologie, les langues de la communication, les langues de la religion etc. De cette différenciation ci-dessus, l'on aboutit aux différents degrés d'utilisation de ces langues.

Les représentations que nous voulons développer et exploiter ici correspondent à la valeur que les apprenants des écoles techniques secondaires se font du français. Cette langue est considérée et utilisée à différents degrés avec l'anglais, le kiswahili et le kirundi selon l'importance que cette catégorie de locuteurs lui accorde.

I.1. Notion de représentations

Généralement les représentations doivent avoir un sujet et un objet. Il s'agit de quelqu'un qui se représente de quelque chose. Bien entendu, ce sont des représentations de quelque chose pour quelqu'un. On parle de représentations lorsqu'une personne se trouve devant différentes situations d'apprentissage ou devant différentes situations de la vie courante comme Mannoni le prouve dans ces mots :

Représenter ou se représenter correspond à un acte par lequel un sujet se rapporte à un objet. Celui-ci peut être aussi bien une personne, une chose, un événement matériel, psychique ou social, un phénomène naturel, une idée, une théorie, etc. Il peut être aussi bien réel qu'imaginaire ou mythique mais il est toujours requis. Il n'y a pas de représentations sans objet (Mannoni, 1998 :57).

Ces représentations occupent trois niveaux différents selon la différence des sujets qui se représentent un objet ou selon l'orientation de ces dites représentations comme le montrent Jodelet *et al.*

L'émergence des représentations se joue sur une triple scène : la scène 1, est constituée par l'imaginaire individuel où apparaissent les représentations individuelles (images, vécus, fantasmes), la scène 2 est celle de l'imaginaire collectif où apparaissent, plus précisément, les représentations sociales (depuis les clichés et préjugés jusqu'aux contes et aux mythes), et la scène 3, composée de la réalité sociale agie, où se manifestent les actions socialement représentées. Les trois scènes étant naturellement en relation étroite (Jodelet, 1989 :120).

Selon Mannoni (1998) encore, les représentations sont situées à l'interface du psychologique et du sociologique « elles sont enracinées au cœur du dispositif social. Tantôt objet socialement élaboré, tantôt constitutives d'un objet social, elles jouent un rôle déterminant dans la vie mentale de l'homme dont les pensées, les sentiments, les plans d'actions, les référents relationnels, leur empruntent tous quelque chose. » (Id. P.5)

De plus, d'une part les représentations ne correspondent pas au domaine de sociolinguistique seulement ; elles sont d'autre part ces idées, clichées, préjugés et stéréotypes, qui ont contribué à l'exploration des manifestations de la mentalité collective. On les rencontre dans d'autres domaines comme le commerce, le sport... Dans ce cas, Chartier (1998) l'explique en disant que « les représentations ne sont pas ce qu'elles représentent, la relation présentative est une mise en rapport d'une image présente et d'un objet absent, l'une valant pour l'autre ».

Dans ce cas, les représentations seraient une projection des pensées soit dans le passé, dans le futur ou soit même dans le présent pour un objet. Les représentations du français alors ne se détachent pas des pensées que les apprenants de cette langue même projettent en rapport avec son passé, son présent et son avenir comparativement aux autres langues de leur environnement linguistique.

Tout simplement ce sont des stéréotypes qui se manifestent comme des opinions d'ensemble qui, à un moment se définissent comme une réalité sociale. Ces considérations nous avaient renvoyé au comportement des parents quand ils remarquaient qu'à l'université nous sommes orientés dans la Filière de la langue française, ils ne cachent pas leurs désaccords, en disant qu'il ne s'agit qu'une perte de temps.

Les représentations qu'il se fait du français correspondent à une adhésion du préjugé que la personne se fait d'une langue ou d'un apprentissage quelconque et il est dangereux de le prendre

Aussi Bourdieu et Passeron (1975 :109) le prouvent quand ils expliquent que « les étudiants de basses classes tiennent ce qu'ils font pour un simple produit de ce qu'ils sont et le pressentiment obscur de leur destin social ne fait que remporter les chances de l'échec. »

Avec ces opinions de ces chercheurs, il est clair que l'orientation dans l'un ou l'autre domaine correspond aussi, dans la plupart des cas, à des représentations.

Par contre, cela n'est pas le cas pour tout observateur de l'acquisition de la langue française. L'exemple que l'on peut donner est celui du Ministre de l'enseignement primaire et secondaire Eugène Ndarou qui a déclaré en 1992 dans la conférence des Ministres de l'éducation ayant en commun l'usage du français, que

Pour garantir un enseignement de qualité, il faudrait d'abord privilégier l'apprentissage de la langue outil essentiel à la communication, à la compréhension et à l'accès aux autres champs du savoir. Puis de favoriser l'intégration des savoirs qui permet aux élèves de donner un sens à leurs apprentissages (Agences de coopération culturelle et technique juin, 1992 :65).

La communication, la compréhension et l'accès aux autres champs de savoirs dénombrés ci haut sont des éléments de condition pour avoir accès à l'apprentissage. Pour répondre aux questions ou pour poser des questions concernant les contenus matières, les élèves doivent posséder lesdites compétences. Encore plus, on dit que parler et écouter ont trait à la langue exprimée au moyen d'un support oral alors qu'écrire et lire ont trait à la langue exprimée au moyen d'un support écrit donc il est nécessaire de prendre en considération la capacité de communication orale ou écrite. Alors les pratiques pédagogiques et l'organisation

disciplinaire de l'enseignement ont parfois fait oublier la prééminence du contenu sur la forme et l'antériorité de communiquer.

I.2. L'enseignement des langues

Au Burundi, l'évolution et l'adaptation de l'enseignement et des programmes n'ont cessé d'être adoptés. Le cas intéressant est celui de l'enseignement des langues comme le Kirundi qui a commencé dès 1924. Mais, c'est à partir des années 1973 que le gouvernement lançait une réforme du système éducatif, selon lequel le Kirundi était déclaré langue d'enseignement dans le primaire dont la durée officielle est de six ans.

Selon les propos de Ntibashirakandi (2011),

C'est une réforme scolaire la plus importante déjà réalisée. Elle avait pour objectif de développer une éducation qui tient compte des spécificités culturelles nationales, car celles qui étaient dispensées s'inspiraient largement des réalités du système belge, la puissance coloniale. D'où ces concepts de la « Kirundisation » et de la « Ruralisation ». La réforme prévoyait également qu'en 1989, 84% des enfants de 7 ans, l'âge légal d'enrôlement à l'école primaire, seraient inscrits. Les décideurs politiques d'alors estimaient que l'impact de cette stratégie linguistique sur les performances scolaires serait important. Cette mesure a eu pour conséquence notamment la baisse du niveau des élèves de maîtrise du français. (Ntibashirakandi, 2011 :9),

Ainsi en 1989 vient la réforme double vacation. C'est le BER qui fut chargé de la conception des programmes, de l'élaboration des programmes, du recyclage des maîtres et de l'encadrement sur terrain. Quant à la langue française dans l'enseignement primaire : « Il est enseigné à partir de la troisième année au niveau oral pour ensuite rapidement introduit à l'écrit. L'objectif visé est celui d'une bonne maîtrise du français, à la fin du cycle primaire, cette langue devenant le véhicule de l'enseignement au cycle secondaire. » (CONFEMEN, 1986 :77).

Alors le problème était de savoir si le fait de se focaliser sur la langue Kirundi et de commencer le français en troisième année donnerait des conséquences positives aux futurs élèves de la langue Française. C'est dans ce cadre qu'on finissait par réviser les programmes et le Français était enseigné depuis la 1^{ère} année primaire.

En 1964, une expérience d'enseignement du Kirundi (véhicule et matière) est menée aussi au niveau secondaire. C'est la section de BEPES (Bureau d'Etudes et des Programmes d'Enseignement Secondaire) qui est chargé depuis 1980, de concevoir le programme en cours et d'élaborer le matériel didactique pour cette expérience, de l'expérimenter, de l'évaluer et de le généraliser. Il faut préciser que les méthodes sont définies en français mais que les cours de Kirundi sont élaborés uniquement en langue Kirundi car l'objectif premier de cette expérience est de promouvoir la langue et la culture Rundi.

Concernant l'enseignement technique ou professionnel, nous pouvons souligner pendant ce temps, le projet d'éducation non-formelle du département d'éducation parascolaire (DEP) qui est mis en œuvre avec la collaboration des Ministres de l'information, de la santé, des affaires sociales et du travail, des Eglises catholiques et protestantes et de l'INADES-Formation-Burundi.

Toutes ces réformes étaient envisagées pour résister au système hérité du colonisateur afin de renforcer l'enseignement qui ne laisse pas de côté la culture nationale, de ne pas continuer à enregistrer un nombre élevé des échecs, des abandons précoces ou des redoublements. Voilà donc que la soif pour la perfection n'a pas cessé de s'afficher d'où la nouvelle réforme de l'enseignement fondamental.

Récemment parlant, la nouvelle réforme de l'enseignement fondamental a pour but de corriger cet état de fait (cf. Loi n°1/19 du 10 septembre 2013). Cette loi a pour objet d'organiser une école qui répond aux conditions suivantes :

Compte tenu de l'évolution du monde technologiquement, de l'augmentation de la population, on constatait que le système éducatif nouvellement abandonné constituait beaucoup de barrières : les lauréats de la 6^{ème}, de la 10^{ème} et des humanités générales se considéraient comme des chômeurs à la recherche d'emploi.

Pour permettre l'accès maximal à l'enseignement fondamental au moins après neuf ans d'acquisition et pour essayer de former les créateurs et non les quémandeurs d'emploi, le gouvernement a dû renouveler le système éducatif.

La pédagogie par objectifs qui était pratiquée, est supplantée par la pédagogie d'intégration avec des thèmes *transversaux* (qui parlent la vie de tous les jours) et une *interdisciplinarité* (les thèmes du cours font appel aux thèmes d'autres cours).

Selon l'entretien que nous avons fait avec le conseiller permanent de la directrice de l'ex BEPES :

« L'ancien et vaste programme généralement théorique est récemment divisé en 7 domaines d'apprentissage et l'on est appelé à éviter des exemples éloignés des réalités culturelles se trouvant dans les livres étrangers comme par exemple : Les Gaulois sont nos ancêtres ». (Entretien d'avril 2020 avec le conseiller du directrice de l'ex BEPES)

En analysant cette orientation, nous remarquons qu'il s'agit d'une idée de former les cadres moyens et les ouvriers qualifiés enracinés dans leur culture, fier de leur identité, respectueux des idéaux de paix et de solidarité.

En définitive, toutes ces réformes d'enseignement en général et d'enseignement des langues en particulier doivent s'intéresser aux langues dans lesquelles sont dispensés la plupart des cours parce que, selon Cormon (1992 :77) « la classe est un milieu où, contrairement à la vie courante, on peut porter l'attention tantôt sur la forme des messages échangés, tantôt sur le sens. »

Ainsi, nous empruntons la définition de l'oral de Fadilo (2019) qui précise que :

Les trois-quarts des échanges scolaires se passent en échange de paroles. Le dialogue participe à la construction du savoir. Répondre à l'autre c'est manifester une compréhension de l'idée émise par l'autre et au-delà c'est accepter la différence. L'oral permet de construire sa pensée, verbaliser des idées. Confronter des conceptions, c'est organiser son savoir. Prendre la parole c'est aussi construire son identité, parler à la classe c'est s'engager dans son rôle de citoyen. (Fadilo, 2019)

CHAPITRE II. LE SYSTÈME ÉDUCATIF DU BURUNDI

L'importance de l'éducation est partout considérée comme pilier pour le développement et contre la pauvreté (Godet, 1988). Aux Etats-Unis par exemple, le système éducatif est très décentralisé et il n'y a pas de programme imposé mais seulement des tests d'aptitude scolaire organisés au niveau national.

Au Burundi, le système éducatif comprend l'éducation préscolaire, l'enseignement fondamental, l'enseignement post fondamental, l'enseignement des métiers, la formation professionnelle et l'alphabétisation ainsi que l'enseignement supérieur (universitaire). Ainsi on ne manque pas des défis parce que, comme d'autres pays, le Burundi devra suivre un système éducatif bien tracé selon les finalités attendues en résistant aux problèmes qui peuvent s'en survenir.

Godet (1988) le prouve en déclarant que :

Les systèmes éducatifs doivent faire face à quelques défis majeurs :

- un défi budgétaire résultant de la demande croissante d'éducation et des problèmes de financement public qui en résultent ;
- un défi tenant à la compétition économique et technologique internationale impliquant de repenser les contenus éducatifs plutôt que d'accroître le nombre de diplômés ;
- un défi socio-culturel résultant des mécanismes de reproduction sociale et donc d'exclusion engendrés par les systèmes actuels ;
- un défi organisationnel se traduisant notamment par la nécessité de repenser, sinon réduire, le rôle des Etats. (Godet, 1988 :45)

Dans ce cas, le système éducatif du Burundi malgré les défis promeut l'école, selon Ntibashirakandi (2014 :3), l'école est un lieu d'épanouissement pour l'apprenant, d'apprentissage pour devenir un citoyen patriote, discipliné, autonome, curieux, cultivé, créatif, responsable, critique, tolérant et solidaire, capable de résoudre des problèmes de société dans la plus grande sérénité.

Le deuxième chapitre qui parle du système éducatif donc, développe l'organisation des écoles au Burundi, l'enseignement technique et les langues dans cet enseignement technique.

II.1. Organisations des écoles au Burundi

Actuellement, selon la loi n° 1/19 du 10 Septembre 2013 portant organisation de l'enseignement de base et secondaire, le système éducatif de base et secondaire du Burundi comprend l'éducation préscolaire, l'enseignement fondamental, l'enseignement post fondamental et l'enseignement des métiers et l'alphabétisation (Article3).

La même loi nous détaille que l'enseignement préscolaire est organisé pour accueillir les enfants à partir de l'âge de 3ans. Il vise à apprendre à apprendre, apprendre à écrire et à compter et acquérir un niveau d'instruction suffisant pour accéder aux connaissances scientifiques et professionnelles.

Cette école est dénommée aussi école maternelle. Le fait qu'elle accueille des enfants à partir de 3ans, elle concourt essentiellement à stimuler l'éducation motrice, sensorielle, psychosociale et intellectuelle de l'enfant. Nous enregistrons que ce cycle ne compte que 3ans et la troisième année constitue une année préparatoire au cycle premier de l'enseignement fondamental.

Ensuite c'est l'enseignement fondamental qui est l'enseignement de base organisé sur neuf ans et comportant quatre cycles répartis de la façon suivante :

Le premier cycle (1^{ère} et 2^{ème} année)

Le deuxième cycle (3^{ème} et 4^{ème} année)

Le troisième cycle (5^{ème} et 6^{ème} année)

Le quatrième cycle (7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} année)

Aussi pour être inscrit dans l'enseignement fondamental, les enfants devront avoir au moins 6ans. Durant tout le long de cet enseignement fondamental, on vise le développement des potentialités des élèves en vue d'acquérir un niveau d'instruction suffisant pouvant leur permettre soit de poursuivre les études, soit de s'intégrer dans la formation professionnelle, soit de s'insérer dans la vie socio-économique. Ce choix, avant d'être individuel, est réglé par un concours organisé au plan national après la neuvième année de cet enseignement.

L'enseignement suivant est l'enseignement post fondamental qui est l'enseignement accueillant les élèves qui terminent l'enseignement fondamental. Il dispense un enseignement général, pédagogique, technique et professionnel. Il vise à former les cadres moyens et les ouvriers qualifiés répondant aux besoins du pays.

L'enseignement post fondamental prépare également aux études supérieures et universitaires.

En préparant les apprenants à la poursuite des études universitaires, c'est-à-dire à l'ouverture au monde, l'enseignement post fondamental n'a pas laissé de côté l'inspiration aux faits et cultures nationaux parce que cet enseignement a pour mission aussi de former les jeunes aux valeurs, morales, religieuses et intellectuelles propres à favoriser la conscience des réalités nationales et à les amener à œuvrer pour le développement socio-économique du pays, pour la promotion de la culture nationale et de l'esprit patriotique.

De plus encore, le secteur de l'enseignement de base et secondaire n'est pas organisé seulement par le secteur public. L'article 13 de la même loi avance que « Le système éducatif burundais comprend l'enseignement public et l'enseignement privé. »

L'enseignement public est un enseignement organisé par l'Etat ou par les collectivités locales. Aussi l'enseignement sous le régime d'une convention scolaire confessionnelle fait partie de l'enseignement public tandis que l'enseignement privé est un enseignement organisé dans des établissements scolaires par des personnes physiques ou morales, des associations ou des fondations dotées de la personnalité civile, dans le respect des conditions et normes fixées par le ministère ayant l'enseignement de base et post fondamental dans ses attributions.

Enfin, dans le but de faire de l'enseignement burundais en enseignement de qualité, le système éducatif Burundais a initié pour la rentrée scolaire 2016-2017, les écoles d'excellence. Ainsi les écoles choisies par le ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique sont le lycée Ngagara en mairie de Bujumbura, le lycée Kiremba Sud dans la province de Bururi, le lycée de Musenyi dans la province de Ngozi, le lycée Notre Dame de la Sagesse de Gitega, le lycée Rusengo de la province de Ruyigi.

D'après Ndayisaba qui s'exprime dans le journal Burundi Eco du 22 septembre 2016, « Une école d'excellence est une excellente école. Cela veut dire une école qui accueille des élèves brillants au-dessus du lot, qui pratique une pédagogie de la réussite, qui nécessite des équipements pédagogiques et du matériel didactique digne d'une école d'excellence. » (Burundi Eco, 22 Septembre 2016)

Pour lui, cette école doit disposer d'enseignants qualifiés pour pousser plus haut la capacité des élèves et leurs compétences. Ce genre d'écoles fonctionne avec les TIC. Et tout cela coûte cher. Cette école d'excellence n'enseigne pas seulement, mais éduque aussi à l'excellence. Ce qui implique l'excellence dans le comportement, dans la capacité de travail, dans le respect des droits de l'homme et dans la compréhension des processus démocratiques. (Burundi Eco, 2016)

Soulignons aussi que l'accès dans une école d'excellence est conditionné par la passation et la réussite d'un concours de sélection qui porte sur le français et les mathématiques donnés aux élèves qui se sont classés premiers dans la classe de 6^{ème} année.

II.2. L'enseignement technique

Au Burundi, en vue d'introduire, dès 1989, des compétences transversales (les droits de l'homme, la préservation de l'environnement, l'éducation à la citoyenneté, le VIH/SIDA...) dans les programmes de l'enseignement, les concepteurs des programmes ont décidé d'adapter et de réviser les programmes de l'enseignement technique et professionnel en réformant les méthodes d'enseignement, les charges horaires, la durée et l'organisation des stages... (BEPES, 1989).

L'école technique secondaire s'organise généralement avec 3 années à fréquenter après l'enseignement de base afin d'accumuler des compétences techniques ou professionnelles.

La question qu'on se pose est donc de savoir si toutes les écoles techniques ou professionnelles du système éducatif Burundais remplissent les conditions requises et/ou fixées pour ces écoles.

Selon Bahenda *et al* (2014), l'enseignement technique doit suivre l'approche par compétences en s'appuyant sur la démarche suivante : « L'élaboration d'un référentiel métier, l'élaboration d'un référentiel compétences, l'élaboration d'un référentiel formation, l'élaboration d'un référentiel évaluation, les guides méthodologiques et des travaux pratiques et les syllabus par discipline. »

Si nous analysons les compétences des lauréats des écoles techniques secondaires acquises à la sortie, nous remarquons qu'ils ne sont pas adaptés au monde du travail et cela est dû à plusieurs manquements :

Bahenda *et al* (2014) expliquent toujours que

Les stages pratiques et professionnels dans les entreprises ne sont pas organisés et encadrés conformément aux exigences du partenariat public et privé [...], le profil de sortie devrait être repensé pour réaliser une adéquation formation-emploi compte tenu des spécificités nationales et sous-régionales ainsi que les enseignants sans formation initiale pédagogique. (Bahenda, 2014)

Malgré les manquements enregistrés, le domaine de l'enseignement technique et professionnel ne cesse pas de montrer sa pertinence dans le cas où beaucoup d'intervenants appuient ce cadre d'enseignement/apprentissage. À partir de 2008, la CTB (Coopération Technique Belge) a soutenu l'élaboration de 30 programmes et 4 filières à travers le projet AESTP (Appui à l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel). Ces filières sont : Génie civil, agro-sylvo-zootechnique, technologique et industrielle, tertiaire).

Mais d'autres défis surviennent, causés par le fait que pour tout le système éducatif burundais, il n'existe pas d'école de formation technique destinée aux enseignants des écoles techniques et professionnelles, les institutions qui s'occupent de la formation des enseignants s'intéressent sur la part des techniques d'enseignement dont la pédagogie et la méthodologie mais en réalité, enseigner c'est s'approprier la matière et la manière de faire. Dans ce cas, les institutions supérieures qui s'occupent de l'exploitation à la fois de la technique d'enseignement et de la matière technique n'existent pas et notons que la majorité des enseignants des écoles secondaires techniques et professionnelles n'ont pas suivi les techniques pédagogiques dans leur cursus de formation initiale et universitaire car dans la plupart des cas ce sont des techniciens supérieurs et ingénieurs, sans agrégation pédagogique. C'est pour cette raison que souvent, quand certains établissements veulent recruter un informaticien par exemple, ils s'intéressent seulement à ses compétences en informatique en laissant de côté les compétences pédagogiques.

En peu de mots l'enseignement technique et professionnel même s'il a été promu et soutenu par quelques intervenants de l'enseignement technique et professionnel, n'a pas encore atteint le niveau qu'il faut à cause des exigences techniques, matérielles et pédagogiques plutôt indispensables que nécessaires.

II.3. Les langues dans l'enseignement technique secondaire

Pour garantir la réussite dans l'enseignement technique secondaire, la pratique technique devrait être faite parallèlement à la pratique des langues. Paquay (2002) l'explique ainsi :

Il en résulte que tous les professeurs sont amenés peu ou prou si non à être des profs de langues, du moins à intégrer la maîtrise de la langue dans leur évaluation [...]. Il est clair qu'une réponse à un problème de science ou de maths a plus de chances d'être appréciée positivement, si elle est exprimée dans un langage correct et rigoureux que si elle est dite n'importe comment. (Paquay et al, 2002 :52)

Dans ce cas, les compétences disciplinaires sont à associer aux compétences langagières parce que l'enseignant comme il enseigne en parlant et en posant des questions, l'apprenant lui aussi apprend en comprenant, en répondant et en posant des questions donc la maîtrise des langues est la condition *sine qua non* pour réussir les compétences techniques.

De ce qui précède, il importe, il importe de se poser la question suivante :

Quelles sont les langues enseignées à l'école technique secondaire ?

A vrai dire, les langues fréquentes au Burundi sont le Kirundi et le Français. Cette première est connue et utilisée par tout Burundais et la majorité des échanges se font en langue kirundi pour 98%. Cela explique que même si l'enseignement/apprentissage est élaboré en français, la langue la plus utilisée est le kirundi.

De plus encore, officiellement, le Burundi est francophone, mais compte tenu de ses voisins anglophones comme le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie et le Rwanda, l'anglais prend de l'importance sans oublier le kiswahili qui est la langue parlée en Ouganda, au Kenya et en Tanzanie).

Les langues enseignées à l'école technique secondaire au Burundi sont donc selon a grille horaire et pondération des cours enseignés dans les sections techniques du Burundi (BECFTP, grille révisée février 2018) :

Le français technique

L'anglais technique

Le kiswahili (dans toutes les sections techniques sauf électricité industrielle et dans la 3^{ème} année de la section textile habillement)

Et le kirundi (dans 3 sections seulement dont assistance sociale, secrétariat et juridique)

Tableau 1 : Enseignement des langues dans les sections des écoles techniques du Burundi

Les écoles techniques du Burundi comptent 26 sections au total, ainsi le français et l'anglais sont dispensés dans la totalité de ces sections. Quant au kiswahili, il est enseigné dans 25 sections sauf dans la section électricité industrielle. Concernant le kirundi, il n'est dispensé qu'en 3 sections seulement. Ainsi les sections des écoles techniques sont :

1. Agriculture, 2.Arts plastiques, 3. Assistance sociale, 4. Banque et assurance, 5. Conducteur des travaux, 6. Dessinateur projecteur, 7.Economie familiale, 8.Eaux et forêts, 9.Electricité industrielle, 10.Electromécanique, 11.Electronique, 12.Gestion comptabilité, 13.Géomètre topographe, 14.Génie rural, 15.Hôtellerie et restauration, 16.Hôtellerie et tourisme, 17.Hydraulique, 18.Informatique de gestion, 19.Informatique de maintenance, 20.informatique des télécommunications, 21. Juridique 22.Mécanique générale, 23. Secrétariat, 24.Textile et habillement, 25.Transformation agro-alimentaire (taa), 26. Vétérinaire

Langues enseignées	Les sections qui enseignent la langue	Pourcentage
Français technique	26	100%
Anglais technique	26	100%
Kiswahili	25	96,15%
Kirundi	3	11,53%

Source : Élaboré sur base de la grille horaire et pondération des cours enseignés dans les sections techniques du Burundi (BECFTP, grille révisée février 2018)

Les apprenants de l'enseignement technique sont appelés à développer l'habileté à communiquer comme d'autres apprenants c'est-à-dire à connaître comment s'exprimer à l'oral et à l'écrit dans une langue autre que la leur. En effet, pour Saussure (1978) « la langue est le moyen par lequel les connaissances humaines se conservent, se transmettent et se transforment. »

Il va sans dire que ces apprenants de l'enseignement technique rédigeront eux aussi des écrits professionnels notamment les lettres, procès-verbaux, compte rendu, les rapports de travail etc. pendant ou après leur période de formation. Raison pour laquelle la compréhension et la maîtrise des langues, surtout la langue française, sont à souligner.

CHAPITRE III. RÔLE ET PLACE DU FRANÇAIS DANS LES ÉCOLES TECHNIQUES SECONDAIRES AU BURUNDI

Généralement, la langue française est enseignée dans toutes les 26 sections de l'enseignement technique secondaire ci-après, compte tenu de la grille horaire et pondération des cours révisée février 2018 par le BECFTP. Ainsi, nous constatons cette affirmation d'après l'entretien que nous avons effectué avec le responsable du BECFTP qui nous avait précisé que les sections techniques sont au nombre de vingt-six au Burundi, avant de nous accorder le document sur lequel figure les heures du français dans l'enseignement technique.

Le paradoxe est donc que, si nous tenons compte du nombre de disciplines enseignées comme cours généraux et cours techniques et le volume horaire que ces disciplines occupent, en analysant comparativement avec le volume horaire occupé par le français, nous constatons que le français n'est pas tenu comme une langue qu'on utilise dans la plupart des pratiques de l'apprentissage des autres disciplines techniques. En peu de mots, dans toutes les sections de l'enseignement technique secondaire du Burundi, nous avons trouvé que le français est enseigné parmi les cours généraux avec les heures par semaine variant entre (1 heure et 5 heures).

III.1. Le français et les autres cours enseignés dans les écoles techniques secondaires

Le tableau suivant nous montre la place du français dans les 3 années de l'enseignement technique secondaire compte tenu du volume horaire qu'il occupe par rapport aux cours généraux et à leurs volumes horaires. Par exemple dans la section hôtellerie et tourisme en 3^{ème} année, 7 cours dits généraux partagent un volume horaire de 14 heures par semaine et le français comme cours général technique et langue d'enseignement n'occupe que 3 heures.

Tableau 2. Le volume horaire occupé par le français par rapport aux autres cours généraux

Section	Heures par semaine de français			Heures par semaine des cours généraux			Cours généraux
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	
1. HÔTELLERIE ET TOURISME	2h	2h	3h	11h	11h	14h	7
2. GÉNIE CIVIL (G.C)	3h	3h	3h	16h	14h	13h	
3. BANQUES ET ASSURANCES	3h	3h	3h	16h	14h	13h	
4. INFORMATIQUE DE GESTION	3h	2h	2h	16h	13h	12h	
5. INFORMATIQUE DE MAINTENANCE (IM)	2h	2h	2h	14h	14h	10h	6
6. INFORMATIQUE DE TÉLÉCOMMUNICATION	2h	2h	2h	13h	13h	13h	7
7.ÉLECTROMÉCANIQUE	2h	2h	2h	15h	14h	12h	9
8.ÉLECTRICITÉ INDUSTRIELLE	2h	2h	3h	15h	15h	15h	8

9. CONDUCTEUR DES TRAVAUX	2h	2h	1h	15h	15h	11h	9
10. ARTS PLASTICS	3h	3h	3h	15h	16h	15h	10
11. AGRICULTURE	2h	2h	1h	16h	15h	11h	
12. EAUX ET FORETS	2h	2h	1h	16h	15h	11h	
13. TIAA	2h	2h	1h	16h	15h	11h	
14. DESSINATEUR PROJETEUR	2h	2h	1h	14h	14h	10h	8
15. GÉNIE RURAL	2h	2h	1h	15h	15h	10h	9
16. HYDRAULIQUE	2h	2h	1h	14h	14h	10h	8
17. ASSISTANCE SOCIALE	2h	2h	2h	15h	13h	13h	10
18. GÉOMÈTRE TOPOGRAPHE	2h	2h	1h	14h	14h	10h	9
19. HÔTELLERIE ET RESTAURATION	2h	2h	3h	13h	13h	13h	8
20. MÉCANIQUE GÉNÉRALE	2h	2h	2h	14h	11h	12h	9
21. ÉLECTRONIQUE	2h	2h	2h	13h	13h	13h	7

22. JURIDIQUE	3h	3h	2h	17h	15h	14h	10
23. SECRÉTARIAT	5h	5h	5h	13h	13h	13h	7
24. TEXTILE ET HABILLEMENT	2h	2h	2h	11h	11h	9h	8
25. VÉTÉRINAIRE	2h	2h	1h	16h	15h	11h	10
26.ÉCONOMIE FAMILIALE	3h	3h	3h	15h	15h	15h	9

Source : Elaboré sur base de la grille horaire et pondération des cours enseignés dans les sections techniques du Burundi (BECFTP, grille révisée février 2018)

III.2. Le français et les autres langues parlées et enseignées

Compte tenu du rôle et de la place du français par rapport aux autres langues parlées et enseignées aux Burundi, nous constatons que le volume horaire du français ne marque pas de différence remarquable, à part pour le kirundi qui est presque absent. Cela signifie que le français est enseigné comme d'autres langues sans considération spéciale alors que c'est en cette langue même que sont élaborés les programmes des cours techniques. De plus encore, à l'exception de l'anglais qui est enseigné comme cours technique dans la section de secrétariat, toutes les autres langues y compris le français, sont enseignés comme cours généraux.

Dans ce cas, l'apprentissage du français pose justement un problème car, d'abord, les représentations à son endroit ne se démarquent pas de celles des autres langues enseignées.

Puis son apprentissage n'est pas bien étayé dans les sections techniques car il occupe le même volume horaire que l'anglais nouvellement ajouté. Ensuite si l'apprenant est habitué à s'exprimer en kirundi dans la majorité des situations courantes et qu'il ne trouve pas des situations conditionnant obligatoirement l'usage du français, le problème s'accroît car, il ne trouve pas l'importance d'étudier le français et/ou les avantages de le maîtriser au profit des autres langues ce qui donne de représentations négatives.

Enfin, l'insuffisance des heures occupées par le français et la non prise en considération des exercices oraux, admettent à la non considération des avantages du français dans le système éducatif Burundais en général et dans les écoles techniques secondaires en particulier.

Le tableau 4 alors, nous présente le volume horaire occupé par le français comparativement aux volumes horaires occupés par d'autres langues enseignées, dans tout le cycle de l'enseignement technique et dans toutes les sections techniques du système éducatif Burundais.

Tableau 3. Le volume horaire occupé par le français par rapport aux volumes horaires occupés par d'autres langues enseignées

Section	Heures/semaine Français			Heures/semaine Anglais			Heures/semaine Kiswahili			Heures/semaine Kirundi		
	1ère année	2ème année	3ème année	1ère année	2ème année	3ème année	1ère année	2ème année	3ème année	1ère année	2ème année	3ème année
1. HÔTELLERIE ET TOURISME	2h	2h	3h	2h	2h	3h	2h	2h	2h	-	-	-
2. GESTIONCOMPTABILITÉ (G.C)	3h	3h	3h	3h	2h	2h	2h	2h	2h	-	-	-
3 BANQUES ET ASSURANCES	3h	3h	3h	3h	2h	2h	2h	2h	2h	-	-	-
3. INFORMATIQUE DE GESTION	3h	2h	2h	3h	2h	2h	2h	2h	2h	-	-	-
4. INFORMATIQUE DE MAINTENANCE (IM)	2h	2h	2h	2h	2h	2h	2h	2h	2h	-	-	-
5. INFORMATIQUE DE TÉLÉCOMMUNICATION	2h	2h	2h	2h	2h	2h	2h	2h	2h	-	-	-
6. ÉLECTROMÉCANIQUE	2h	2h	2h	2h	2h	2h	1h	1h	1h	-	-	-
8.ÉLECTRICITÉ INDUSTRIELLE	2h	2h	3h	2h	2h	2h	-	-	-	-	-	-
9. CONDUCTEUR DES TRAVAUX	2h	2h	1h	2h	2h	1h	1h	1h	1h	-	-	-

10. ARTS PLASTICS	3h	3h	3h	2h	2h	1h	1h	1h	1h	-	-	-
11. AGRICULTURE	2h	2h	1h	2h	1h	1h	1h	1h	1h	-	-	-
12. EAUX ET FÔRETS	2h	2h	1h	2h	1h	1h	1h	1h	1h	-	-	-
13. TIAA	2h	2h	1h	2h	1h	1h	1h	1h	1h	-	-	-
14. DESSINATEUR PROJETEUR	2h	2h	1h	2h	2h	1h	1h	1h	1h	-	-	-
15. GÉNIE RURAL	2h	2h	1h	2h	2h	1h	1h	1h	1h	-	-	-
16. HYDRAULIQUE	2h	2h	1h	2h	2h	1h	1h	1h	1h	-	-	-
17. ASSISTANCE SOCIALE	2h	2h	2h	2h	2h	2h	2h	2h	2h	1h	1h	1h
18. GÉOMÈTRE TOPOGRAPHE	2h	2h	1h	2h	2h	1h	1h	1h	1h	-	-	-
19. HÔTELLERIE ET RESTAURATION	2h	2h	3h	2h	2h	3h	1h	1h	1h	-	-	-
20. MÉCANIQUE GÉNÉRALE	2h	2h	2h	2h	2h	2h	1h	1h	1h	-	-	-
21.ÉLECTRONIQUE	2h	2h	2h	2h	2h	2h	2h	2h	2h	-	-	-
22. JURIDIQUE	3h	3h	2h	3h	2h	1h	2h	2h	2h	2h	1h	1h
23. SECRÉTARIAT	5h	5h	5h	4h	4h	4h	2h	2h	2h	1h	1h	1h

24. TEXTILE ET HABILLEMENT	2h	2h	2h	2h	2h	1h	1h	1h	-	-	-	-
25. VÉTÉRINAIRE	2h	2h	1h	2h	1h	1h	2h	1h	1h	-	-	-
26.ÉCONOMIE FAMILIALE	3h	3h	3h	2h	2h	2h	2h	2h	2h	-	-	-

Source : Elaboré sur base de la grille horaire et pondération des cours enseignés dans les sections techniques du Burundi (BECFTP, grille révisée février 2018)

CHAPITRE IV. LES REPRÉSENTATIONS DU FRANÇAIS DANS LES ÉCOLES TECHNIQUES SECONDAIRES : L'ENQUÊTE ET SES RÉSULTATS

Etant donné qu'un travail scientifique exige une recherche approfondie, il est essentiel de déterminer les méthodes choisies par l'enquêteur. Mucchielli cité par Nduwingoma, parle de trois sortes de méthodes :

Les méthodes d'enquêtes (...) se divisent en trois catégories : les méthodes d'observation, les méthodes d'interview et les questionnaires. Ceux-ci sont de deux genres : le questionnaire dit auto-administration (le questionnaire est donné à un sujet qui doit y répondre) et le questionnaire par l'enquêteur (l'enquêteur pose des questions et note les réponses). (Nduwingoma, 2010).

Chaque activité donc, quoi qu'elle soit scientifique ou pas, nécessite des démarches, étapes et procédures. C'est dans ce sens que pour aborder le chapitre IV, nous commençons d'abord par préciser les méthodes de cueillette des données que nous avons privilégiées. Par la suite, nous déterminons la population d'enquête enfin évoqué le dépouillement des données et l'enquête proprement dite. Après l'interprétation des données, nous vérifions les représentations du français par les enseignants puis par les apprenants des écoles techniques secondaires au Burundi.

IV.1. Méthode de cueillette des données

Pendant la visite des bureaux pédagogiques surtout ceux de l'ex-BEPES où nous avons trouvé de documents attestant l'enseignement des langues en général et du français en particulier dans les écoles techniques, la technique qui nous est parue appropriée ensuite, est l'enquête par questionnaire connue sous deux formes : il y a le questionnaire qui facilite l'enquêteur à poser des questions et noter des réponses et le questionnaire qui est donné à un sujet et qui doit être répondu par le même sujet. Cette dernière forme, fera outils de notre travail de terrain.

Ainsi, D'après Daval cité par Katihabwa (2010) :

La méthode par questionnaire risque de provoquer des réponses stéréotypées, mais elle minimise le risque d'erreur d'interprétation par interviewer. Elle n'atteint que la réponse manifeste mais elle se prête au traitement statistique avec beaucoup de rigueur, car le questionnaire peut être assimilé à un test auquel tous les sujets de la population sont soumis dans les mêmes conditions. (Katihabwa, 2010)

Enfin, après approbation du questionnaire par notre directeur de mémoire, nous avons cherché des autorisations pour accéder aux différentes directions et écoles, pour mener des visites auprès des enseignants d'abord et leur distribuer le questionnaire avant qu'ils nous accordent l'occasion de distribuer le questionnaire destiné aux apprenants.

IV.2. La population d'enquête

D'après Rongere (1971 :56), « la population d'enquête est le nombre total des unités ou des individus qui peuvent entrer dans le champ de l'enquête et parmi lesquels sera choisi l'échantillon ». La population de notre enquête est dans les écoles techniques secondaires du Burundi. Or comme notre sujet de recherche nous précise qu'il s'agit des écoles techniques secondaires (ETS), nous avons choisi quelques établissements compte tenu de leur appellation, de la diversité des sections qui s'y présentent, de la présence des classes terminales et de la présence des enseignants du français dans la classe terminale.

Ces établissements sont donc :

1. Ecole Technique Secondaire de Kamenge (ETS KAMENGE)
2. Ecole Technique Secondaire Kiryama (ETS KIRYAMA)
3. Ecole Technique Secondaire Carama (ETS CARAMA)
4. Centre de formation Professionnelle de Kigobe (CFP Kigobe)

Etant donné que notre terrain d'enquête est constituée des enseignants et d'apprenants des quatre établissements, nous avons choisi 3 établissements publics contre un seul établissement privé malgré leur multitude. En mairie de Bujumbura seulement par exemple, on compte une centaine d'établissements techniques privés selon les données statistiques de la direction de l'enseignement technique secondaire et professionnel.

En ce qui concerne les techniques de construction de l'échantillon, si on en croit aux propos de Del Bayle (2000 :92), « Il existe deux techniques de base dont les principes ont été formulés dès 1925 par le danois Jensen : la première est la technique des quotas ou technique de choix raisonné, la seconde est la technique probabiliste ou technique aléatoire fondée sur le recours au hasard. »

Ainsi Clapared cité par Bigirimana(2017) explique que :

On a en effet tendance à croire que plus la population est nombreuse, plus l'échantillon doit être important, c'est là une erreur. En effet en supposant que le hasard seul ait décidé du choix du sujet, un échantillon de 500 éléments donnera des résultats justes, aussi précis pour une étude qui engloberait la population des USA que pour une enquête qui ne porterait que sur une grande ville. (Bigirimana, 2017 :139)

Pour notre étude, nous avons trouvé que la technique probabiliste ou technique aléatoire fondée sur le hasard est approprié. En effet, chaque enseignant ou apprenant possède des représentations personnelles vis-à-vis de la langue française.

C'est dans ce cadre que nous avons distribué le questionnaire aux sept (7) enseignants et trente-neuf (39) apprenants des quatre écoles techniques secondaires différentes du Burundi. Cet échantillon est choisi par hasard mais les apprenants soient de classes terminales et les enseignants ceux qui dispensent le cours de français.

Tableau 4. Répartition de la population globale d'enquête

Etablissement Catégorie	ETS Kamenge	ETS Kiryama	CFPK	ETS Carama	Total
Enseignants	2	1	2	1	7

Source : Elaboré compte tenu des enseignants informateurs.

Etablissement	ETS Kamenge	ETS Kiryama	CFPK	ETS Carama	Total
Catégorie					
Apprenants	10	10	10	9	39

Source : Elaboré compte tenu des élèves informateurs.

IV.3. Dépouillement des résultats de l'enquête

Le dépouillement des questionnaires consiste à collecter, à trier et à rassembler par groupe les questionnaires répondus. Puis il s'en suit l'étape qui est constituée d'abord par la transcription des résultats et par leur mémorisation : c'est l'opération de saisie des données, qui consiste à enregistrer les réponses codées fournies aux différentes questions par chaque individu interrogé. Ensuite, intervient la lecture de ces données, en réalisant notamment des tris à plat, qui, pour chaque question, indiquent le nombre de choix qui se sont portés sur chacune des modalités de réponse possibles. Cette opération fournit des chiffres bruts en valeur absolue. Enfin, ces résultats bruts sont convertis en pourcentages.

Pour notre cas, nous avons dépouillé les résultats dans des tableaux constitués de 3 colonnes et 3 lignes : la première colonne englobe les réponses attendues qui seront soit OUI soit NON, la deuxième colonne est une partie réservée à la fréquence, c'est-à-dire le nombre des enquêtés qui ont répondu au questionnaire, cette colonne de fréquence est aussi divisée en deux parties dont la partie pour le genre féminin et l'autre partie pour le genre masculin. Nous avons préféré cette distinction des genres pour déterminer la différence de considération du français chez les féminins que chez les masculins. Enfin la troisième colonne est constituée par le pourcentage, ce dernier est obtenu par une simple formule de règle de trois directe :

Nous avons pris le nombre de fréquences qui ont répondu pour OUI ou pour NON multiplié par 100 et divisé par le nombre de fréquences totales qui est de 7 pour la catégorie d'enseignant et 39 pour la catégorie d'élèves. Statistiquement le pourcentage est obtenu d'après $F \cdot 100 / 7$ pour les enseignants et $F \cdot 100 / 39$ pour les élèves.

Pendant le dépouillement des résultats de l'enquête nous avons récupéré le questionnaire complété après 5 jours pour ne pas influencer l'enquête et afin de lui accorder un temps suffisant pour le remplissage.

IV.4. Analyse et interprétation des résultats d'enquête

Comme nous l'avons déjà précisé, nos données de l'enquête sont récoltées au moyen de deux questionnaires différents ; l'un pour les enseignants et l'autre pour les élèves. Ainsi chaque questionnaire est composé des questions fermées suivi d'une autre seule question ouverte avec laquelle l'informateur apprécie généralement la langue française, c'est pour cette raison que l'interprétation se fait séparément.

IV.4.1.Représentation du français par les enseignants des écoles techniques secondaires

La première question du questionnaire pour enseignants, « **quand vous enseignez, vos élèves sont-ils attentifs ?** » est interprétée au tableau 5, ainsi tous les enseignants informateurs quels qu'ils soient féminins ou masculins affirment à 100% que les apprenants sont attentifs pendant le cours de français.

Tableau 5 : Degré d'attention des élèves pendant l'enseignement.

REPNSES ATTENDUES	FREQUENCES			POURCENTAGE
	M	F	TOT	
OUI	6	1	7	100%
NON	-	-	-	0%

Cet état de fait qui nous explique le cas d'attention des apprenants pendant le déroulement du cours de français est totalement affirmé mais le paradoxe se montre à travers les réponses données aux questions complémentaires de cette première. Même si ils sont attentifs ils ne comprennent pas facilement le français et ils ne préfèrent pas aussi cette langue et pire encore ils échouent en français alors qu'ils sont très attentifs pendant le déroulement des leçons. Cela signifie que les apprenants manifestent la volonté de suivre les enseignements en général.

Aussi, nous n'avons pas négligé le fait qu'il existe une partie qui suit pour obéir à l'obligation. Selon Durkheim (1968) cité Moscovici (1982), les représentations collectives sont plus stables

que les représentations individuelles, d'après lui « s'il est commun à tous, c'est qu'il est l'œuvre de la communauté. Puisqu'il ne porte l'empreinte d'aucune intelligence particulière, c'est ce qu'il est élaboré par une intelligence unique où toutes les autres se rencontrent et viennent, en quelque sorte s'alimenter. »

Ensuite, la question à analyser à cet effet est « **Remarquez-vous plus d'échecs en cours de français par rapport aux autres cours d'ordre technique ?** », la deuxième question du questionnaire pour enseignants. Pour cette dernière il s'agit d'un constat selon lequel 6 enseignants sur 7 enquêtés l'affirment, soit un pourcentage de 85,72%. Donc presque le maximum des enseignants informateurs nous renseignent qu'ils remarquent beaucoup d'échecs en cours de français.

Tableau 6 : Echecs en cours de français par rapport aux autres cours technique.

REPOSES ATTENDUES	FREQUENCES			POURCENTAGE
	M	F	TOT	
OUI	5	1	6	85,72%
NON	1	-	1	14,27%

Pour ce, il nous reste de savoir ce qui est à la source de ces échecs : S'agit-il du programme ? S'agit-il des représentations des enseignants ? Ou bien il s'agit des représentations des élèves vis-à-vis du français ? De façon générale ces trois intervenants sont à la source des échecs remarqués en cours de français. D'abord le volume horaire pour le français n'est pas satisfaisant. Ensuite la plupart des apprenants se représentent négativement cette langue et enfin les enseignants possèdent des clichés envers son public.

Cette négativité des apprenants, des enseignants sans oublier celle du volume horaire occupé par le français encourage les non préférences et le complexe du mal-aimé vis-à-vis du cours de français et engendrent beaucoup d'échecs dans ce cours.

Quant à la question « **les élèves arrivent-ils à comprendre ce que vous dites en cours de français ?** », question 3 du questionnaire pour enseignants dont les réponses sont récoltées tableau n°7, le pourcentage de 57,14 des enseignants nous informe que leurs élèves comprennent ce qu'ils disent dans le cours de français contre 42,85% enseignants qui disent que leurs apprenants ne comprennent pas ce qu'ils disent en cours de français.

Tableau 7 : Niveau de compréhension des élèves.

REponses ATTENDUES	FREQUENCES			POURCENTAGE
	M	F	TOT	
OUI	3	1	4	57,14%
NON	3	-	3	42,85%

Cela nous pousse à constater que ce nombre n'est pas rassurant. Aussi, au moment de la présentation de nos activités, les titulaires du cours de français commençaient par prévenir les apprenants qu'ils ont reçus un visiteur. Par après ils nous accordaient l'occasion pour exprimer les objectifs de notre visite.

Pendant ce temps la plupart des élèves, surtout ceux de l'ETS Carama et du CFP de Kigobe, nous demandaient avec insistance d'expliquer ce que nous disions en français dans la langue kirundi. En peu de mots la compréhension écrite et orale chez les apprenants des écoles techniques secondaires laisse à désirer.

Les enseignants interrogés lors de l'enquête sont priés aussi de répondre à la 4^{ème} question du questionnaire qui est « **les élèves comprennent-ils facilement le français ?** », cherchant de connaître s'il est facile pour leurs apprenants de comprendre la langue française. Les résultats de cette question sont récoltés au tableau 8 à l'intérieur duquel, nous trouvons 6 enseignants qui nient que les élèves comprennent facilement la langue française contre un seul enseignant qui répond positivement qu'il est facile pour ses apprenants de comprendre la langue française.

Tableau 8 : Niveau de compréhension des élèves en langue française.

REponses ATTENDUES	FREQUENCES			POURCENTAGE
	M	F	TOT	
OUI	1	-	1	14,27%
NON	5	1	6	85,72%

En effet, il est évident que les apprenants ne comprennent pas facilement la langue française du fait qu'ils ne comprennent pas ce que leurs enseignants disent en cours de français. Ainsi selon Koffi (2017), « il est naturel que le prétendant le moins considéré reçoive le moins d'attentions et de faveurs ». A l'école technique, les apprenants suivent avec du sérieux les cours techniques dans le souci de promouvoir les compétences dans leurs métiers mais pour le français, il est classé parmi les cours généraux c'est-à-dire cours qui n'ont pas de lien direct avec la section technique. De ce fait, pendant le cours de français, les apprenants sont des participants involontaires.

Les élèves s'expriment-ils en français ? Pour cette question, les enseignants avaient le choix d'accepter ou de refuser si leurs apprenants font des expressions en langue française. Ainsi, nous avons remarqué que le désir de s'améliorer en français n'est pas réel sans parler celui de s'approprier cette langue. Au tableau ci-dessous, la grande partie des enseignants informateurs soit 57,14% déclarent que leurs élèves ne s'expliquent pas en français.

Tableau 9 : Niveau d'expression des élèves.

REPNSES ATTENDUES	FREQUENCES			POURCENTAGE
	M	F	TOT	
OUI	3	-	3	42,85%
NON	3	1	4	57,14%

Quant à nous, nous avons recueilli beaucoup de questions des élèves mais une seule et unique question concernant la date de remise de questionnaire était posée en français. Compte tenu de ce constat nous avons taxé aux élèves de se représenter négativement le français. Cela montre que la langue française est représentée comme une langue difficile ce qui les pousse à ne pas l'utiliser fréquemment au lieu de s'auto-évaluer et de s'améliorer.

Comme Sol (2013) l'explique « la notion d'auto-évaluation intervient lorsque le sujet fait des jugements sur sa propre façon de parler et peut signifier l'évaluation subjective des compétences. Dès l'âge scolaire les individus ont une idée intériorisée de ce qui doit être le bon usage ou le mauvais usage. »

« **D'après vous les élèves préfèrent plus le français que l'anglais ?** » Les statistiques du tableau 10 pour cette question montrent que pour 42,85% des enseignants informateurs, leurs apprenants préfèrent le français au profit de l'anglais et que 57,14% répondent négativement à cette question.

Tableau 10 : Degré de préférence des élèves du français par rapport à l'anglais.

REponses ATTENDUES	FREQUENCES			POURCENTAGE
	M	F	TOT	
OUI	2	1	3	42,85%
NON	4	-	4	57,14%

Ce résultat est surprenant voir paradoxal dans la mesure où cette préférence devait s'accompagner du courage et l'amour pour cette langue devait les conduire à assimiler avec aisance les leçons du français. Le contact des langues aussi implique forcément une compétition laquelle, est déterminée dans plusieurs facteurs par l'inégalité des langues en contact. En peu de mots, la préférence du français n'est pas démontrable du fait que selon Sol (2013), « l'anglais commence à être ressenti comme une langue très nécessaire même pour les francophones. »

D'après vous les élèves préfèrent plus l'anglais que le français ? Pour cette question, la majorité d'enseignants (6 enseignants sur 7 enquêtés) répondent négativement que les apprenants ne préfèrent pas plus l'anglais que le français au tableau 11.

Tableau 11 : Niveau de préférence des élèves de l'anglais par rapport au français.

REponses ATTENDUES	FREQUENCES			POURCENTAGE
	M	F	TOT	
OUI	1	-	1	14,27%
NON	5	1	6	85,72%

En effet, si nous projetons nos commentaires aux réponses des apprenants, nous constatons que malgré le désintérêt manifesté à l'égard des cours de langues, celui adressé au cours du français est renforcé. Les apprenants se représentent de cette langue comme une langue la plus exigeante, une langue qui n'est plus à la mode et une langue en voie de remplacement par l'anglais. Aussi les apprenants sont motivés en anglais qu'en français. Enfin de compte, les informateurs enseignants ont négligé le fait que les apprenants ont conscience au rayonnement de l'anglais dans le monde entier, cette langue constitue aussi une menace pour l'amour du français mais la réalité est que les deux langues n'occupent pas la même place au Burundi.

Elles n'ont pas les mêmes importances. Pour atteindre, réussite scolaire, sociale et professionnelle au Burundi, la maîtrise du français est conditionnée

« D'après vous les élèves n'aiment pas les cours des langues en général dans les écoles techniques ? Quant à cette question dont les réponses des informateurs sont dépouillées au tableau 12, nous avons enregistré 85,72% de réponses positives et 14,27 de réponses négatives.

Tableau 12 : Amour des langues dans les écoles techniques selon les élèves.

RÉPONSES ATTENDUES	FRÉQUENCES			POURCENTAGE
	M	F	TOT	
OUI	5	1	6	85,72%
NON	1	-	1	14,27%

Dans cette optique, la majorité des enseignants informateurs nous renseignent que leurs apprenants ne préfèrent pas plus le français que l'anglais, de même il ne préfère pas l'anglais au profit du français. Quant à eux, dans les écoles techniques secondaires, les élèves ne préfèrent pas les cours de langues en général.

Aussi, le volume horaire réservé aux langues et des clichés de bas niveau attribués par leurs enseignants peuvent être les causes de ne pas aimer les cours de langues, la mission principale aussi de l'enseignement technique n'est pas l'apprentissage des langues même si dans cet enseignement/apprentissage, l'acquisition du français est exigée d'où la nécessité soulignée de s'intéresser plus à la maîtrise du français par rapport à l'anglais pour les apprenants des écoles techniques

D'après vous les élèves n'accordent pas d'importance au français dans les écoles techniques ? La neuvième question du questionnaire pour enseignants concerne le degré d'importance du français selon les élèves. Ainsi, au tableau 13, nous enregistrons 5 informateurs qui répondent positivement que les élèves n'accordent pas d'importance au français contre 2 informateurs qui répondent en désaccord soit un pourcentage de 71,43% contre 28,42%.

Tableau 13 : Degré d'importance du français dans les écoles techniques selon les élèves.

RÉPONSES ATTENDUES	FRÉQUENCES			POURCENTAGE
	M	F	TOT	
OUI	4	1	5	71,42%
NON	2	-	2	28,57%

Ce constat de ces enseignants est encore un facteur qui explique que le français est représenté négativement dans les écoles techniques secondaires. Si nous ramenons ces considérations des apprenants au contexte de la classe, nous constatons que dans de telles situations, les apprenants ne trouvent pas le courage, ils ne pouvaient pas se sentir à l'aise et nous avons du mal à comprendre que l'apprentissage de la langue se fait avec ce complexe.

Pensez-vous qu'il est important d'enseigner le français dans les écoles techniques ? En effet, tous les enseignants enquêtés en tant que partisans de la propagation du français affirment à 100% à cette question au tableau 14 qu'il est important d'enseigner le français dans les écoles techniques.

Tableau 14 : Degré d'importance d'enseignement du français dans les écoles techniques.

RÉPONSES ATTENDUES	FRÉQUENCES			POURCENTAGE
	M	F	TOT	
OUI	6	1	7	100%
NON	-	-	-	0%

Tout compte fait, l'enseignement du français dans les écoles techniques n'est pas seulement important mais il est à améliorer. Il est vrai que dans ces écoles, les compétences visées ne sont pas l'appropriation de la langue ou sa maîtrise. Mais nous ne pouvons pas négliger que pour installer les compétences techniques, la compréhension orale et écrite et l'expression orale et écrite de la langue d'enseignement et de conception des programmes sont conditionnées.

Encore plus, l'amélioration s'adresse aux enseignants. Selon Koffi (2017), « pour enseigner, il ne s'agit pas seulement de savoir ; il faut aussi savoir donner. » voilà où la méthode et les techniques de l'enseignement interviennent dans l'importance de l'enseignement du français dans les écoles techniques.

Pensez-vous que les heures de cours de français suffisent pour ces écoles techniques ? Le tableau 15 contient les réponses pour cette question selon lesquelles la totalité des informateurs affirment l'insuffisance des heures qu'occupe le français dans les écoles techniques secondaires.

Tableau 15 : Niveau d'appréciation des heures du cours de français dans les écoles techniques.

RÉPONSES ATTENDUES	FRÉQUENCES			POURCENTAGE
	M	F	TOT	
OUI	-	-	-	0%
NON	6	1	7	100%

C'est-à-dire que les enseignants ont déjà constaté la différence entre l'importance de cette langue et la place accordée par les concepteurs des programmes en sa faveur. Ils ne sont pas satisfaits de la place octroyée au français, la langue d'enseignement.

Pour ce, ils suggèrent l'amélioration du volume horaire pour les langues en général et pour le français en particulier. Ayant manifesté le bas niveau en français, les apprenant rencontrent aussi des problèmes de compréhension qui se développent même jusqu'aux évaluations. Il arrive des cas où l'apprenant ne sent pas à l'aise pendant l'enseignement, il n'arrive pas à poser des questions concernant le cours et pire encore n'arrive pas à saisir en quoi concernent les questions des évaluations ce qui constitue le problème majeur pour l'enseignement/apprentissage de n'importe quelle discipline. Donc, nous suggérons, nous aussi, l'amélioration du volume horaire pour le cours de français afin de rendre facilement accessible les compétences des autres disciplines.

Avant leur appréciation générale du français dans les écoles techniques secondaires, il a été posée aux enseignants une question suivante : « **Pensez-vous que le français enseigné dans les écoles techniques améliore le niveau des élèves ?** » Ainsi au tableau 16, la plupart d'enseignants enquêtés soit 71,42% accordent que le français enseigné dans les écoles techniques améliore le niveau des élèves contre 28,57% qui sont en désaccord.

Tableau 16 : Apport du français dans l'amélioration du niveau des élèves des écoles techniques.

RÉPONSES ATTENDUES	FRÉQUENCES			POURCENTAGE
	M	F	TOT	
OUI	4	1	5	71,42%
NON	2	-	2	28,57%

Pour ce, on remarque que l'importance du français prime sur son défaveur. Selon les enseignants informateurs, l'enseignement/apprentissage du français apporte une valeur ajoutée au niveau de la compréhension et à la réussite scolaire et sociale des apprenants des écoles techniques secondaires. Nous devons aussi prendre en considération l'usage du français et son progrès dans les domaines formels et informels, même ceux où la fonctionnalité de la langue nationale pourrait en être valide. Enfin le français dans ces écoles améliore le niveau des apprenants du fait que son appropriation reflète l'identité intellectuelle et favorise une prise en compte d'un statut un peu considérée.

Quant à « **l'appréciation générale du français** », tous les enseignants enquêtés ont donné leurs points de vue différemment mais nous avons retenu 4 appréciations sur 7. Ainsi nous préférons rester fidèle aux propos des informateurs et à leurs transcriptions et mettre entre crochets les termes corrects qu'il fallait utiliser. En effet, nous avons choisi l'usage du code E pour signifier l'enseignant qui a donné des appréciations, ainsi les 3 appréciations ne sont pas considérées du fait qu'elles sont similaires aux questions contenues dans le questionnaire. Comme par exemple l'appréciation de l'enseignant informateur ci-après :

E 1 : « En général dans les écoles techniques, les élèves néglige [négligent] les cours de langues y compris le français ».

D'après cette appréciation nous constatons qu'elle ne diffère pas de la 8^{ème} question du questionnaire distribué. En peu de mots, cet enseignant informateur, trouve la cause de tous les problèmes dans un seul défaut, la négligence. Son appréciation à l'égard de la langue française dans les écoles techniques devait donc se développer sur d'autres points d'où la non considération de l'appréciation.

Les appréciations prises en considération sont donc celles des enseignants E2, E3, E4 et E5

Pour E2, son appréciation est de proposer quelques voies de sortie pour que l'enseignement du français soit bénéfique aux apprenants de façon suivante

E2: « mon appréciation est centré sur trois points tels que :

Augmenter le volume horaire du cours de français pour faciliter la compréhension des apprenants ;

Sensibiliser les apprenants à aimer le français comme support de travail dans la vie future ;

Attribuer une note considérable dans le cours de français pour éviter que les apprenants le négligent »

Essayant de mener notre observation, nous partageons les mêmes avis avec l'enseignant enquêté et nous remarquons qu'étant une langue d'enseignement, enseignée, officielle, internationale..., l'amour envers le français et sa maîtrise deviennent des critères importants et incontournables dans le cadre de la réussite scolaire et social. Seulement, nous nous déclarons en désaccord avec le troisième point de vue qui est d'attribuer des points considérables en vue d'éviter la négligence. Ce n'est pas pédagogique d'appliquer cette méthode d'attribution des points gratuits par contre s'ils seraient motivés par le travail, ils gagneront ces points après démonstration des efforts fournis

L'opinion de E3 est que : « Le français dans les écoles techniques au Bdi [Burundi] semble être négligé à voir le volume horaire qu'il occupe, en plus de cela le français semble être n'est pas [semble ne pas être] un cours comme les cours techniques alors qu'il est la langue d'enseignement. Les élèves des écoles techniques ont un niveau très bas mais ce n'est pas [ce n'est pas] de leur faute car le programme et le volume horaire semblent en être la cause primordiale [les causes primordiales] ».

L'appréciation de E3 s'adresse aux concepteurs des programmes tout en justifiant la non culpabilité des apprenants. Pour lui, le bas niveau des élèves des écoles techniques en français est dû au volume horaire et à la place attribuée à ce cours par les concepteurs des programmes. Il est juste d'une part mais d'autre part, les apprenants en quête de l'apprentissage de qualité et de l'émergence scolaire et sociale constatent que la langue française au Burundi est indispensable pour la réussite.

Il est la langue d'ouverture, qui favorise l'épanouissement avec le monde extérieur, la langue dans laquelle les savoirs sont transmis du fait que le Burundi est un pays francophone. Les apprenants donc doivent fournir l'effort pour maîtriser cette langue.

Quant à l'enseignant informateur E4 : « Le français est très important dans les écoles techniques au Burundi dans la mesure où c'est la langue d'enseignement. Tous les cours s'apprennent en langue française. Les élèves peuvent échouer dans les cours techniques parce qu'ils n'ont pas compris les questions posées raison pour laquelle la langue française occupe une place prépondérante dans les cours techniques ».

Pourtant nous partageons le même point de vue avec l'enseignant E4, nos observations sont similaires. Le paradoxe est que, malgré cette nécessité de maîtrise du français, des manquements s'affichent dans tous les côtés (apprenants, enseignants et volume horaire)

Enfin, selon l'enseignant informateur E5 : « Le français est une langue très particulière parmi les autres, car cette dernière est la langue d'enseignement, langue officielle, de communication, de recherche, en général c'est la langue des intellectuels, c'est pour cela qu'il ne faut jamais négliger la langue française dans les écoles techniques au Burundi »

Dans un contexte plurilingue au Burundi en général et à l'école technique secondaire en particulier, le français selon son statut s'impose très vite par rapport aux autres langues parlées et enseignées. Face aux autres langues nouvellement instaurées, le français intervient dans la majorité des situations de communication intellectuelles. A l'école, si on ne maîtrise pas cette langue, on échoue en cours de français et aux autres cours techniques pris comme les plus considérés

IV.4.2. Représentations du français pour les élèves des écoles techniques secondaires

La première question du questionnaire « Comprenez-vous le français ? » dont les réponses sont accueillies au tableau 17 nous montre le paradoxe, c'est-à-dire que la plupart des élèves enquêtés répondent affirmativement qu'ils comprennent le français soit un pourcentage de 89,74% de réponses OUI contre 10,25% de réponses NON.

Tableau 17 : Compréhension du français.

RÉPONSES ATTENDUES	FRÉQUENCES			POURCENTAGE
	M	F	TOT	
OUI	22	13	35	89,74%
NON	2	2	4	10,25%

En effet, franchement parlant, la compréhension du français par les élèves des écoles techniques n'est pas réelle. Cormon (1992) nous montre quelques règles de compréhension maximale « essayez de voir le plus clair possible dans ce qu'exprime celui qui parle. Posez-lui toutes les questions de clarification nécessaires, mais faites attention à ce que ces questions n'expriment pas un blâme implicite ou ne détournent pas l'attention sur vous. » Ainsi, au moment où nous distribuions le questionnaire, peu d'élèves avaient manifesté ce comportement d'ailleurs leurs enseignants nous avaient prévenu dès le début que pour bien dérouler les activités, il nous fallait à tout prix utiliser le français et le kirundi.

La question « **Parlez-vous le français ?** » comme la précédente qui traite la compréhension du français chez les élèves a été répondu contrairement à ce qui se pratique. Au tableau 18, les élèves affirment à 87,17% qu'ils parlent français alors que 12,82% seulement affirme qu'ils ne parlent pas cette langue.

Tableau 18 : Niveau du français parlé.

RÉPONSES ATTENDUES	FRÉQUENCES			POURCENTAGE
	M	F	TOT	
OUI	22	12	34	87,17%
NON	2	3	5	12,82%

Quant à nous, une seule et unique question reçue à kiriyama concernant la date de remise des questionnaires complétés était posée en français dans le cas où d'autres demandes d'éclaircissement se faisaient en kirundi. Nous avons pensé qu'en répondant à ces questions, les apprenants ont voulu valoriser leur statut d'élèves qui apprennent en langue française en s'attribuant des pratiques qu'ils ne mettent pas en œuvre.

« **Aimez-vous le français ?** » En posant cette question nous avons voulu connaître le degré de l'amour des apprenants envers la langue française et nous remarquons que la majorité des enquêtés manifestent l'amour pour cette langue.

Tableau 19 : Amour du français.

RÉPONSES ATTENDUES	FRÉQUENCES			POURCENTAGE
	M	F	TOT	
OUI	22	14	36	92,30%
NON	2	1	3	7,69%

Le cas étonnant est celui des élèves finalistes qui déclarent ouvertement qu'ils n'aiment pas le français. Nous avons eu du mal à comprendre comment les apprenants peuvent détester le cours de français en général et apprécier le cours de bureautique par exemple qui est dispensé dans la langue française. Cette représentation peut être à la source de plusieurs manquements pour la réussite.

« **Utilisez-vous le français ?** » Cette question étudie le degré d'utilisation du français et la grande partie des enquêtés affirment l'utilisation de cette langue avec un pourcentage de 92,30%.

Tableau 20 : Utilisation du français.

RÉPONSES ATTENDUES	FRÉQUENCES			POURCENTAGE
	M	F	TOT	
OUI	23	13	36	92,30%
NON	2	1	3	7,69%

Les statistiques se trouvant dans le tableau 20 sont loin de la réalité pourtant les apprenants manifestent le désintérêt vis à vis de la langue française

Ce désintérêt remarqué à propos de la langue française trouve sa source dans les représentations et s'accompagne d'un manque de pratique. On pourrait accuser les enseignants y compris ceux du français d'être responsables de cette situation du fait que l'utilisation de cette dernière n'est pas encouragée et n'est pas de rigueur.

« **Pensez-vous que le français est la langue utile pour les apprenants des écoles techniques secondaires ?** » Au regard du tableau 21 pour répondre à la question précédente, un pourcentage de 94,87 de l'ensemble des élèves enquêtés pense que le français est la langue utile pour les apprenants des écoles techniques secondaires.

Tableau 21 : Utilité du français pour les apprenants des écoles techniques secondaires.

RÉPONSES ATTENDUES	FRÉQUENCES			POURCENTAGE
	M	F	TOT	
OUI	23	14	37	94,87%
NON	1	1	2	5,12%

Aussi sur 39 élèves enquêtés, 36 pensent que le français favorise la réussite à l'école soit un pourcentage de 92,30. Pour ce, nous sommes surpris du fait que l'utilité du français pour les apprenants des écoles techniques secondaires n'est pas confirmée à 100%. Pourtant, tous les apprenants informateurs sont très reconnaissants de l'utilité de l'appropriation de la langue d'enseignement.

« **Pensez-vous que le français favorise la réussite à l'école ?** » C'est vrai que la majorité des apprenants ont constaté l'utilité du français dans leur processus d'apprentissage, quant à l'apport du français dans la réussite à l'école, 36 apprenants répondent positivement contre 3 apprenants qui répondent négativement.

Tableau 22: Apport du français dans la réussite à l'école.

RÉPONSES ATTENDUES	FRÉQUENCES			POURCENTAGE
	M	F	TOT	
OUI	21	15	36	92,30%
NON	3	-	3	7,69%

C'est une réalité que l'appropriation de la langue d'enseignement favorise l'aisance dans l'acquisition des savoirs. Dans ce cas, le français au Burundi favorise la réussite à l'école.

Pourtant les représentations envers cette langue ne cessent pas de s'afficher par exemple ils réclament la difficulté de cette français à 66,66%.

Les réponses pour la question « **Pensez-vous qu'il est nécessaire d'étudier le français dans les écoles techniques ?** » nous surprennent au tableau 23. La totalité des élèves enquêtés affirment la nécessité d'étudier le français dans les écoles techniques.

Tableau 23 : Nécessité d'étudier le français dans les écoles techniques.

RÉPONSES ATTENDUES	FRÉQUENCES			POURCENTAGE
	M	F	TOT	
OUI	24	15	39	100%
NON	0	0	0	0%

Pourtant dans les réponses des tableaux précédents, certains apprenants informateurs ne connaissent pas son utilité dans les écoles techniques et son apport dans la réussite scolaire.

En effet, l'enseignement du français dans les écoles techniques n'est pas seulement nécessaire plutôt, il est conditionnel et obligatoire. A défaut de cette nécessité, il serait indispensable de substituer les langues d'enseignement du système éducatif Burundais.

Quant à la question « Êtes-vous motivés pendant le cours de français ? », 84,61% au tableau 24 acceptent qu'ils soient motivés pendant le cours mais le nombre de 6 élèves sur 39 enquêtés qui confirment la démotivation est à retenir. Ce genre de réponses ont été très surprenantes. Nous nous basé toujours sur certaines réponses contradictoires. Etre motivés pendant le cours de français, signifie directement qu'on reconnaît son utilité et ce que cela favorise, or un pourcentage de 15,38% des démotivés ne pas à négliger. Par ailleurs, la motivation pendant le cours de français devait être réelle pour les apprenants finalistes des écoles techniques secondaires afin de sortir ces écoles étant bien outillé techniquement et sur le plan linguistique et de bien s'intégrer dans la vie professionnelle.

Tableau 24: Degré de motivation pendant le cours de français.

RÉPONSES ATTENDUES	FRÉQUENCES			POURCENTAGE
	M	F	TOT	
OUI	18	15	33	84,61%
NON	6	0	6	15,38%

« **Aimez-vous votre enseignant/professeur de français ?** » compte tenu des réponses contenues dans le tableau 25, le pourcentage de 87,17% des élèves qui ont répondu au questionnaire aiment leurs enseignants/professeurs de français tandis que 12,82% de ces élèves les détestent.

Tableau 25 : Amour de l'enseignant/professeur de français.

RÉPONSES ATTENDUES	FRÉQUENCES			POURCENTAGE
	M	F	TOT	
OUI	19	15	34	87,17%
NON	5	0	5	12,82%

Cet état des choses ne signifie pas directement que le fait d'aimer l'enseignant du cours est lié au fait d'aimer le cours en soi. Cette question était classée parmi les autres du questionnaire pour enseignants en vue de s'informer sur la considération de l'enseignant par ses apprenants. Ce qui explique donc que cette considération n'est pas liée au cours sont les réponses des autres questions. L'illustration est le fait de préférer l'amélioration du volume horaire du français et d'aimer celui qui l'enseigne.

En peu de mots, les apprenants aiment l'enseignant/professeur de français mais ils ne veulent pas qu'il se présente souvent en classe, ce qui est paradoxal et n'est pas relatif au cours.

« Êtes-vous satisfait des heures (volume horaire) de français ? » Dans la même suite des réponses aux questions, au tableau 26, la plupart des élèves sont satisfaits du volume horaire du français avec 74,35% contre 25,64% des élèves enquêtés qui préfèrent l'amélioration des heures du français.

Tableau 26 : Degré de satisfaction par rapport aux heures de français.

REPNSES ATTENDUES	FREQUENCES			POURCENTAGE
	M	F	TOT	
OUI	17	12	29	74,35%
NON	7	3	10	25,64%

À vrai dire si nous analysons les réponses de ce tableau 26, nous apercevons le paradoxe, la grande majorité des enquêtés ne veulent pas l'amélioration du volume horaire et sont satisfaits de deux heures que bénéficie le cours de français qui les motive. Selon Bigirimana(2017), « le français dans le système éducatif Burundais est « médium de l'enseignement », alors il serait bénéfique aux élèves des écoles techniques secondaires de préférer l'amélioration du volume horaire afin de rendre facile l'acquisition d'autres connaissances données en français.

Ce qui est de la question « **D'après vous, le français peut être remplacé par l'anglais ?** », la grande partie des enquêtés acceptent que le français ne peut pas être remplacé par l'anglais.

Tableau 27 : Avis des élèves sur le remplacement du français par l'anglais.

RÉPONSES ATTENDUES	FRÉQUENCES			POURCENTAGE
	M	F	TOT	
OUI	7	3	10	25,64%
NON	17	12	29	74,35%

Ils affirment dans leurs réponses que malgré l'utilité de l'anglais, le français aussi joue un rôle considérable dans la vie quotidienne et dans l'enseignement apprentissage.

Selon Durant (1997) cité par Sol (2013 :19), la langue française se définit par rapport à l'anglais, il explique que :« Quiconque, à l'heure actuelle, étudie l'évolution de l'usage du français dans le monde est malheureusement obligé de constater que là où l'usage du français a reculé dans les trente dernières années, la substitution s'est opérée presque toujours au profit de l'anglais.»

Malgré ces considérations de Sol, au Burundi, le remplacement du français par l'anglais est un travail de longue haleine voire impossible parce que nous constatons que la langue française s'est enracinée dans la sphère linguistique burundaise.

« **Le français représente pour vous une langue de la science ?** » Le français représente une langue de science pour 89,74% des élèves enquêtés au tableau 28 tandis qu'un pourcentage de 10,25 n'accepte pas cela.

Tableau 28 : Le français, une langue de la science pour les élèves.

RÉPONSES ATTENDUES	FRÉQUENCES			POURCENTAGE
	M	F	TOT	
OUI	22	13	35	89,74%
NON	2	2	4	10,25%

Au Burundi, au-delà des qualités communicatives et expressives, la langue française est créditée également d'autres valeurs comme par exemple la valeur scientifique. Etant un pays francophone, le Burundi adopte le français, une langue des recherches scientifiques, Cela lui confère une certaine considération susceptible de favoriser son importance dans le domaine des sciences et de l'enseignement/apprentissage.

Pour la question, « **Le français représente pour vous une langue des technologies ?** » les réponses du tableau 29, nous montre qu'il s'agit d'une question plus proche de celle du tableau 28, c'est dans cette optique que toujours un grand nombre d'informateurs affirment que le français est une langue de technologies soit 87,17% des réponses positives contre 12,82% des réponses négatives.

Tableau 29 : Le français, une langue des technologies pour les élèves.

RÉPONSES ATTENDUES	FRÉQUENCES			POURCENTAGE
	M	F	TOT	
OUI	23	11	34	87,17%
NON	1	4	5	12,82%

Cela signifie que les apprenants connaissent déjà l'importance du français en l'attribuant des statuts non vérifiables. Il est vrai qu'au Burundi, la plupart des recherches se font en français mais à voir la langue de la technologie, ce n'est plus le français mais plutôt l'anglais.

Ces représentations traversent aussi les frontières vers d'autres pays Africains ayant pour langue officielle le français parce que la langue anglaise aurait atteint son statut dans le monde au gré de certains facteurs comme Sol (2013 :192) le montre en dénombrant le facteur économique, facteur d'expansion géographique, facteur scientifique et technologique et facteur diplomatique.

D'après vous l'anglais est plus utile que le français ? Pour cette question, il a été demandé l'utilité de l'anglais par rapport au français. Au tableau 30, la partie qui accepte que l'anglais est plus utile que le français ne marque pas de différence considérable par rapport à la partie qui refuse cette proposition.

Tableau 30 : Niveau d'utilité de l'anglais par rapport au français.

RÉPONSES ATTENDUES	FRÉQUENCES			POURCENTAGE
	M	F	TOT	
OUI	14	3	17	43,58%
NON	10	12	22	56,41%

Dans ce cas, les représentations négatives font retour. Il est contradictoire d'affirmer l'importance du français (à 87,17% au tableau 31), de nier son remplacement par l'anglais (à 74,35% au tableau 27) et après accepter que l'anglais soit la langue plus utile par rapport au français. Néanmoins, l'utilité du français au Burundi n'est pas un secret.

En effet, les apprenants en général et ceux des écoles techniques secondaires ne peuvent pas négliger l'utilité de français dans leur cursus d'apprentissage et réussissent aisément.

« **D'après vous, le français a-t-il d'importance dans les écoles techniques ?** », les réponses pour cette question sont récoltées au tableau 31. Ainsi la plupart des apprenants informateurs acceptent.

Tableau 31 : Importance du français dans les écoles techniques.

RÉPONSES ATTENDUES	FRÉQUENCES			POURCENTAGE
	M	F	TOT	
OUI	23	11	34	87,17%
NON	1	4	5	12,82%

Une autre partie des apprenants enquêtés considèrent qu'à côté des tendances déjà évoqués qui dénigrent l'importance du français, il est apparu une autre perspective due à l'intégration du Burundi dans l'EAC. Cette intégration plonge les locuteurs burundais dans une situation polyglotte parce que l'EAC est constitué par 6 pays dont le Rwanda, le Burundi, le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie et le Sud-Soudan. Ainsi, sauf le Burundi qui est francophone, les autres pays sont anglophones c'est pour cette raison que pour être conforme aux autres pays de la région, le gouvernement du Burundi a officialisé l'anglais et le kiswahili et a adopté ces langues dans le système éducatif Burundais depuis le début de l'école fondamentale. De plus encore, tous les amateurs et le personnel du domaine de l'enseignement encouragent les apprenants à la maîtrise des langues de l'EAC afin de s'épanouir dans cette région. De ce fait, l'anglais est de plus en plus sollicité et se propage le plus rapidement possible mais la réalité est que l'importance du français dans les écoles techniques secondaires est à souligner

« **Connaissez-vous l'EAC ?** » Au regard du tableau 32, nous analysons les statistiques de réponses pour cette question. Ainsi un nombre représentatif d'élèves qui connaissent l'EAC occupe la première place comparativement au nombre qui représente ceux qui ne connaissent pas cette communauté. Il s'agit de 64,10% de ceux qui connaissent l'EAC contre 35,89% de ceux qui ne la connaissent pas.

Tableau 32 : Niveau de connaissance de l'EAC.

RÉPONSES ATTENDUES	FRÉQUENCES			POURCENTAGE
	M	F	TOT	
OUI	21	4	25	64,10%
NON	3	11	14	35,89%

Dans cette optique, nous ne pouvons pas justifier le cas de ce pourcentage des apprenants finalistes qui ne connaissent pas la sous-région. Cela revient donc aux problèmes liés à l'importance des langues de l'EAC. Le Burundi est d'abord francophone mais pour répondre aux exigences de la sous-région qui a comme langue officielle l'anglais et le kiswahili, il doit aménager son paysage sociolinguistique pour permettre à tout Burundais de s'exprimer en français, en anglais et en kiswahili sans complexe linguistique.

« **Connaissez-vous les langues l'EAC ?** » Cette question a été posée en vue de détecter les connaissances des élèves sur les langues de l'EAC. Les statistiques du tableau 33 montrent que la plupart des élèves informateurs acceptent qu'ils connaissent les langues de l'EAC avec un pourcentage de 66,66% contre 33,33% qui ne les connaissent pas.

Tableau 33 : Niveau de connaissance des langues de l'EAC.

RÉPONSES ATTENDUES	FRÉQUENCES			POURCENTAGE
	M	F	TOT	
OUI	19	7	26	66,66%
NON	5	8	13	33,33%

Pourtant, il est incroyable d'avoir 33,33% des élèves qui ne connaissent pas les langues de l'EAC alors qu'ils sont des finalistes de l'enseignement technique. Cela veut dire que même s'ils terminent les études techniques secondaires, ils ne s'informent pas en ce qui concerne leurs langues apprises et la communauté de l'EAC. Les langues de l'EAC sont donc l'anglais et le kiswahili. Pourtant au Burundi, la langue officielle et internationale était le français mais à partir de 2014, la langue anglaise s'est vue statuée au même titre de langue officielle que le français (loi n°1/31 du 3 Novembre 2014).

Le français a-t-il de l'importance dans l'EAC ? Quant à cette question, nous devons soutenir l'importance du français dans l'EAC car il est encore tôt d'utiliser l'anglais et le kiswahili au même rythme que les autres pays de l'EAC. Dans ce cas, le Burundi pour défendre ses intérêts au sein de l'EAC doit défendre aussi la langue internationale la plus utilisée qu'est le français. Ainsi, 69,23% des élèves informateurs interviennent positivement et 30,76% de ceux qui interviennent négativement.

Tableau 34 : L'importance du français dans l'EAC.

RÉPONSES ATTENDUES	FRÉQUENCES			POURCENTAGE
	M	F	TOT	
OUI	16	11	27	69,23%
NON	8	4	12	30,76%

Le problème donc, est qu'au lieu de s'améliorer en français, on observe un grand mouvement qui suit la propagation de l'anglais au Burundi alors que la langue internationale, officielle et de communication au Burundi n'est pas bien maîtrisée par la majorité des Burundais.

Aussi Kazadi (1991) a cité Diop qui appelle à la vigilance de manière suivante :

Nous devons être extrêmement circonspects à l'égard des tentatives discrètes de saxonisation de l'Afrique noire, compte tenu de l'étendue des territoires de colonisation britannique. L'effort conjugué de l'Angleterre et des Etats-Unis surtout, tend à bouleverser les habitudes intellectuelles et à amener ainsi les anciennes colonies françaises, portugaises, etc., à opter pour l'anglais de manière que l'unification linguistique se fasse à partir de cette langue (Kazadi, 1991 : 133)

La question suivante : « **Pensez-vous que le français est plus difficile que l'anglais ?** » a été posée pour savoir la langue considérée comme la plus difficile entre le français et l'anglais. Au tableau 35, plus du deux tiers des informateurs répondent positivement que le français est difficile que l'anglais soit 66,66% contre 33,33% qui considèrent que c'est l'anglais la langue difficile.

Tableau 35 : Avis sur la difficulté du français par rapport à l'anglais.

RÉPONSES ATTENDUES	FRÉQUENCES			POURCENTAGE
	M	F	TOT	
OUI	18	8	26	66,66%
NON	6	7	13	33,33%

Pourtant les apprenants en général et ceux des écoles techniques secondaires en particulier, ont manifesté leurs faiblesses vis à vis de la connaissance du français. Certains ont refusé de donner leurs considérations du français en français disant qu'il s'agit d'une question difficile à répondre ou qu'ils manquent de vocabulaires pour bien exprimer leurs opinions. C'est le cas des avis de **A1** transcrit dans les lignes qui suivront. Il a mélangé le français et le kirundi alors qu'il pense qu'il a répondu en kirundi seulement. De surcroît il a apprécié positivement la langue dans laquelle il ne peut pas donner son point de vue.

En définitive la considération du français dans le système éducatif burundais ne colle pas avec les représentations des apprenants et des enseignants à propos de cette langue. Pour cette raison il est très indispensable que nécessaire pour que chacun des amateurs du français doive contribuer convenablement aux représentations positives de notre langue d'enseignement afin de la valoriser et de l'accorder une place considérable digne de ce nom.

Pour ce que représente le français en général, la question suivante a été posée : « **Que pensez-vous du français en général ?** » Pour cette question ouverte, chaque élève comme chaque enseignant enquêté a manifesté librement ce qu'il pense du français en général. Malheureusement, cette question a relevé des ambiguïtés à l'endroit de ces élèves enquêtés. La plupart de ces derniers nous posaient la question de savoir ce que nous avons voulu signifier en l'ajoutant. De retour, nous leur avons expliqué qu'ils vont s'exprimer comme ils veulent sur ce qu'ils pensent du français. Ainsi nous sommes resté fidèle aux propos donnés par les enquêtés en les rapportant comme ils ont été donnés et nous avons utilisé le code **A** pour signifier l'apprenant informateur.

Etant donné que trente-neuf apprenants enquêtés ont donné leurs propos, nous avons sélectionné dix propos compte tenu de leur pertinence. Certains sont déconsidérés parce qu'ils sont incomplets ou ne sont pas dignes des propos des apprenants finalistes.

C'est le cas par exemple des élèves informateurs qui ont apprécié la langue française en utilisant le Kirundi, nous de façon suivante **A1** : « jewe ico niyumvirako igifrançais gifita agaciro aha muri ikigihugu cacu kuko imyigisho tuziga mugari français hama igifrançais kiguma gita agaciro kuko muri EAC tuguma tuvuga anglais keshi rero nibarabe bongereko ni français. »

[Moi, ce que je pense, le français a une grande valeur ici chez nous au Burundi parce que les cours sont appris en français. Aussi le français continue de perdre sa valeur car dans l'EAC nous utilisons l'anglais. Il faudrait aussi adopter le français.]. Et de l'informateur qui s'est montré désintéressé en donnant ce qu'il pense du français en général de façon suivante :

A2 « il est nécessaire. »

Ces derniers n'ont pas trouvé les moyens de cacher leur désintérêt. C'est une paresse remarquable de donner l'appréciation générale d'une langue en un seul mot, ou d'apprécier langue française en kirundi.

A3 : « D'après moi le français est une langue populaire. On l'utilise depuis des siècles mais le français est en cour de disparition [disparition] d'une manière générale. Ces pays parlant le français leur développement est encore bas. (Pays Francophones). »

Selon cet apprenant informateur, même si le français date de longtemps, il n'est plus à la mode compte tenu de l'évolution et du développement des pays anglophones. Selon sa conception toujours, les pays francophones ne se développent pas au même rythme que les pays anglophones. Ainsi nous intervenons en disant que même si ce constant serait juste, cela ne détache pas du français, l'importance qu'il fait preuve au Burundi dans nos jours.

A4 : « D'après moi je n'aime pas le français parce qu'il est très difficile [difficile] pour moi. »

Essayant de comprendre l'appréciation négative de cet apprenant informateur, il préfère se débarrasser du français à cause de sa difficulté. Pour lui, le français est la langue difficile et si nous tenons en compte l'adverbe d'intensité « très » qu'il a utilisé, nous remarquons qu'il ne fournira aucun effort pour la maîtriser. Pourtant, la haine de la langue n'est pas une solution mais le meilleur moyen pour apprendre une langue difficile, c'est la concentration et l'amour pour cette langue

A5 : « Le Français n'a pas d'importance dans l'EAC même dans les écoles techniques c'est pourquoi nous voulons qu'il soit remplacé [remplacé] par l'anglais parce que c'est la langue utile par rapport au français dans l'EAC. »

Le Burundi a commencé les négociations dans l'EAC pour demander l'adoption du français comme langue officielle. Si la sous-région accepterait cette demande, il serait bénéfique aux apprenants et étudiants Burundais de la langue française. Par contre, certains apprenants ont déjà préféré l'abandon du français, langue dans laquelle ils possèdent une certaine connaissance pour entamer avec une nouvelle langue, l'anglais. Cela nous amène à nous poser une question de savoir lequel de ces parcours est le plus difficile : le début de l'apprentissage d'une nouvelle langue ou la continuation de l'acquisition d'une langue en cours d'enseignement

A6 : « Le Burundi est un pays francophone mais la formation qui était auparavant ce n'est pas celle qui est aujourd'hui, parce que [parce que] les jeunes actuels[d'aujourd'hui] sont plus paresseux et peu francophones. Donc le français est beaucoup plus important ici au Bdi [Burundi] car plusieurs activités réalisées au Bdi [Burundi] se réalisent en français par exemple dans le gouvernement, dans l'enseignement et dans le cadre des demandes d'emplois, etc. Alors il est nécessaire de sensibiliser aux[les] jeunes d'[à] aimer le français même s'ils courent[s'adonnent] avec l'anglais en voyant que c'est elle qui est plus utile dans la plupart des pays du monde et que c'est elle qui est plus facile par rapport au français. »

Cet apprenant propose des opinions justifiables, le Burundi, malgré son appartenance dans la communauté de la francophonie, ne constitue pas beaucoup de francophones. Si on rencontre un Burundais de n'importe quel coin du pays, on se rend compte qu'il s'exprime en kirundi. Le kirundi donc constitue une menace pour ceux qui savent s'exprimer du fait qu'il est parlé dans tout le pays. C'est pour cette raison que cet apprenant informateur évoque de paresse. Il continue aussi à évoque d'autres menaces comme celle de la propagation de la langue anglaise.

A7 « En général, le français est une langue la plus utilisée pas seulement au Burundi mais aussi en étranger [à l'étranger]. En outre, pour nous les étudiants, cette langue nous représente une meilleure façon d'étudier et de poser des questions librement là où on ne comprend pas. La langue française est aussi utilisée dans le commerce, dans les réunions, en technologie, en science et ainsi de suite. »

Les représentations du français pour cet apprenant informateur de l'école technique nous semblent positives. Ainsi, si la plupart des apprenants se représentent le français comme ce dernier, les problèmes des échecs causés par l'incompréhension trouveraient des solutions et les apprenants réussiraient sans difficulté.

A8 : « D'après moi le français est plus pratiqué [pratiqué] dans les écoles techniques mais si on regarde à partir d'aujourd'hui le français est entrain [en train] de disparaître parce que beaucoup des pays [et] beaucoup de personnes sont basés [ont choisi] à [d'] étudier l'anglais plus que le français parce que [parce que] les pays de l'EAC parle d'Anglais, c'est pourquoi le français est peut [peu] pratiqué [pratiqué]. »

Quant à cet apprenant, il revient toujours à la menace de la langue anglaise. Et il est évident que la propagation de la langue française est bloquée en quelque sorte par le rayonnement. Cet apprenant a les mêmes constats que ceux des précédents

A9 : « En générale [général] le français je pense que c'est la langue qui nous permet d'être à l'écoute de plusieurs personnes et que nous puissions entendre beaucoup de gens qui viennent de l'étranger, même au Burundi nous étudions les cours en français et aussi nous parlons le français. C'est pourquoi cette langue à l'importance dans notre pays et aux alentours de nous. A propos de [cela] c'est bien que nous apprenons le français quand même. »

Cet informateur souligne l'importance du français du fait qu'il est langue qui favorise le contact avec le monde francophone. Il apprécie aussi le français de langue internationale. Au Burundi donc, on enseigne la langue française pour se débarrasser de l'enclavement linguistique

A10 : « le français est une langue plus important [importante]. Dans l'école technique il faut mentionne [mentionner] une autre l'heure. Dans l'EAC il mentionne la langue Français parce que [parce que] tous l'hommes ne sont pas aimés [les hommes n'aiment pas] l'anglais et le kiswahili. A ma part j'aime le Français. »

Celui-ci apprécie positivement et cherche de s'améliorer en cette langue. En effet, rien n'empêche, qu'il atteindra son objectif compte tenu de l'effort qu'il fournit. Il a donné des idées similaires à celles qui ont été données avant.

A11 : « En générale le français nous facilite de comprendre les autres cours tels que [que] Généraux et Techniques parce que au Burundi c'est la langue qui [est] plus utilisée dans l'enseignement Burundais, ainsi nous permet de dialoguer avec les autres personnes de nationalité différente. Nous aimons beaucoup la langue de français. [Langue française] »

Cet apprenant comme le suivant a donné des propos qui résument la majorité des appréciations destinées à l'enseignement de la langue française au Burundi : Il faut apprendre le français du fait qu'il est utilisé dans l'enseignement, il faut l'apprendre parce que il les ouvre les frontières linguistiques, il leur facilite aussi la compréhension...

A12 : « En général, Le français est un cours très principal car et les autres cours que nous étudions, s'étudient en langue française, sans oublier que le cours de français est difficile mais pas bcp [beaucoup] si tu aimes les cours de langues ça devient facile alors d'après nous ; le cours de français a une très grande importance dans la vie quotidienne et courante. »

Enfin, même si la plupart des apprenants ont apprécié positivement la langue française son acquisition laisse effectivement un vide à compléter. Selon le pacte linguistique entre la francophonie et la République du Burundi/1^{er} janvier 2015 - 31 décembre 2018, le gouvernement du Burundi s'est engagé à maintenir et à renforcer la place du français dans le pays en mettant en place des mesures d'aménagement linguistique adaptées au pays et au contexte régional et qui soient favorables à l'usage du français et aussi de renforcer l'enseignement du français à tous les niveaux du système éducatif.

Malgré cet état d'engagement, le français se représente autrement dans les écoles techniques secondaires au Burundi. Les données de l'enquête prouvent cette différence. D'abord les questions fermées interprétées avant, nous ont révélé la démotivation à la maîtrise de la langue française, le désintérêt et la perte de l'amour envers cette langue. Ensuite les réponses pour la question ouverte avec laquelle il a été demandé aux apprenants de donner leur considération générale du français tapent très fort comme la suivante

[Moi, ce que je pense, le français a une grande valeur ici chez nous au Burundi parce que les cours sont appris en français. Aussi le français continue de perdre sa valeur car dans l'EAC nous utilisons l'anglais. Il faudrait aussi adopter le français.]

En effet, selon Moore (2003) cité par Bigirimana

Les représentations liées au développement des langues et celles qui agitent l'opinion autour de l'enseignement des langues sont souvent basées sur des conceptions « naïves » qui émanent d'une certaine « sagesse populaire » à propos des langues et de leurs apprentissages. Dans ce sens, ces représentations ont un ancrage solide et une circulation très large dans la société, mais qui restent peu fondées. Bigirimana (2017 :19)

CONCLUSION GÉNÉRALE ET SUGGESTIONS

En effectuant la recherche sur les représentations du français dans les écoles techniques secondaires au Burundi, nous avons l'intention de découvrir la considération, la place, la valorisation, la représentation et la non considération accordées à la langue française par les apprenants et les enseignants des écoles techniques secondaires du Burundi.

Après avoir définis les objectifs de recherche, nous avons considéré les difficultés que rencontrent les apprenants à cause de la non maîtrise du français tout en connaissant que cette langue est la condition *sine qua non* pour la compréhension de la matière enseignée. Nous avons aussi voulu sensibiliser par le biais de notre travail de recherche, les apprenants à l'apprentissage de l'anglais et du kiswahili sans oublier le français, la langue dans laquelle la plupart des cours sont dispensés.

Ainsi nous avons élaboré les hypothèses pour atteindre nos buts, à savoir le fait que les apprenants des écoles techniques secondaires se représentent négativement la langue française, ils sont aussi démotivés à cause de l'apprentissage d'autres langues les plus utilisées dans la sous-région qui sont l'anglais et le kiswahili.

Par ailleurs, le français traverse des frontières depuis des années, les travaux de la francophonie accordent un intérêt croissant sur l'étude des situations de la francophonie extrahexagonale (Sol, 2013). De là, nous nous sommes posé la question de savoir si les apprenants burundais, surtout ceux des écoles techniques secondaires peuvent choisir de ne pas étudier et utiliser le français dans leurs études techniques.

Le français au Burundi ne devrait pas être considéré à titre égal aux autres langues enseignées comme le kiswahili et l'anglais. Le français est plutôt une langue de transmission des savoirs et une langue d'échange entre l'enseignant et l'apprenant pendant le cours. Son appropriation peut être un moyen d'épanouissement, de réussite plutôt scolaire que sociale et d'apprendre d'autres langues facilement parce que l'appropriation de cette langue favorise l'apprenant de se connecter avec le reste du monde et de partager avec celui-ci ce qu'il a de plus profond.

Malgré cette considération et ce rôle du français dans le système éducatif burundais, nos hypothèses sont confirmées par les unes ou les autres représentations et par les données récoltées. Le français est une langue étrangère qu'il faut maîtriser et s'approprier, les apprenants des écoles techniques secondaires, eux ont tendance à croire que la langue française est en voie de disparition. Ils se représentent le français comme langue très difficile 66,66%, ils sont satisfaits du petit volume horaire qu'occupe cette langue 74,35%, ils ne la parlent pas 12,82%, ils nient son importance dans l'EAC 33,33%.

Pour nous, les apprenants des écoles techniques secondaires seront avantagés d'apprendre les savoirs techniques et généraux dans une langue bien maîtrisée au préalable qui devrait être le français mais ceux-ci s'intéressent à l'évolution et à la concurrence de l'anglais. Ils affirment que l'anglais est plus utile que le français 43,58%, que le français peut être remplacé par l'anglais dans leur enseignement 25,64%.

Tout compte fait, nous avons terminé par remarquer que nous partageons les mêmes constats avec les enseignants de français des écoles techniques secondaires. Quant à eux, ils sont insatisfaits à 100% du volume horaire occupé par le français dans les sections techniques, ils soulignent à 100% l'importance considérable du français, les apprenants échouent dans leurs cours 85,72%, ils affirment le bas niveau de leurs apprenants vis-à-vis de la langue française 85,72%. De plus, ils remarquent la démotivation envers les cours de langues y compris le français 85,72%.

Pour clore, il est évident que les représentations du français dans les écoles techniques secondaires au Burundi sont négatives. C'est la problématique qui a été observée au moment de la pré-enquête, qui est vérifiée par la recherche à l'aide d'un questionnaire et qui a été prouvée par les résultats de l'enquête, par des réponses données par les élèves et leurs enseignants.

C'est dans cette optique que nous suggérons

1. Au Ministère de l'éducation nationale et de la recherche scientifique de :

Adopter un institut supérieur de formation des enseignants des écoles techniques secondaires pour que ces derniers y apprennent les connaissances techniques et la technique de transmettre les connaissances. Dans cette optique, les difficultés liées au français peuvent diminuer d'ampleur.

Revoir les compétences des enseignants des écoles techniques secondaires. Dans ces écoles dans la plupart des cas, l'on s'intéresse seulement aux compétences techniques tout en oubliant que dans l'enseignement/apprentissage, la maîtrise de la matière ne suffit pas, mais la technique de transmettre les savoirs importe aussi.

2. Aux responsables de la conception des programmes qu'il serait bénéfique de :

Revoir le français enseigné dans les écoles techniques secondaires. Le français pour les écoles techniques doit être différent du français destiné pour l'enseignement général ou pédagogique

Promouvoir le volume horaire du français dans les sections techniques qui démarque cette langue des autres langues enseignées et des autres cours généraux parce que sa contribution touche aussi fort l'apprentissage technique. Il est remarquable dans les sections techniques que le français est pris séparément aux cours techniques. Il est classé parmi les cours généraux et le volume horaire qu'il bénéficie n'est pas relatif à son rôle.

3. Aux enseignants de français de :

Prévoir des séances réservées à la mobilisation de la maîtrise des langues en général et du français en particulier. Il est insignifiant de vouloir apprendre des savoirs techniques à l'apprenant dans une langue qu'il ne maîtrise pas pendant la compréhension ou pendant l'expression quelle qu'elle soit orale ou écrite.

Créer un climat qui favorise l'usage de la langue d'enseignement dans beaucoup d'interactions qui se passent à l'école et ailleurs. Il est réel que certains apprenants échouent non pas parce qu'ils sont ignorants mais parce qu'ils n'arrivent pas à comprendre des questions posées dans la langue qu'ils ne maîtrisent pas.

Aussi dans l'enseignement technique, l'on y a instauré l'approche par compétences dans ce cas pour bien installer les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être, il faut que les apprenants soient à la hauteur des difficultés liées à la langue d'enseignement.

Encourager les apprenants au multilinguisme en les rappelant que le plurilinguisme n'est pas l'appropriation des langues nouvellement instaurées et le rejet des autres en cours d'être enseignées. Au Burundi, les langues de l'EAC (anglais, kiswahili) sont beaucoup promues et considérées positivement par les apprenants alors que le pacte linguistique signé entre l'OIF et le Burundi 2015-2018 met en avant l'usage et la promotion de la langue française. Cela signifie que pour atteindre la réussite sociale et scolaire au Burundi, la maîtrise de la langue française est conditionnée.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET SITOGRAPHIES

Ouvrages spécialisés

BERNARD Claude, 1966, *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, Paris, Garnier.

BOURDIEU Pierre et PASSERON Jean Claude, 1975, *les héritiers*, Paris, les Editions de minuit.

BOURDIEU Pierre, 1982, *Ce que parler veut dire : L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.

CASTELLOTTI Véronique et DANIELE Moore, 2002, *Représentations sociales des langues et enseignements*, Strasbourg, conseil de l'Europe.

CHRISTIAN Puren, 1998, *Se former en didactique des langues*, Paris, ellipses,

CUQ Jean Pierre et GRUCA Isabelle, 2005, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, PUG.

DAVAL Roger *et al*, *Traité de psychologie sociale*, Paris, PUF, 1964.

FRANÇOISE Cormon, 1992, *L'enseignement des langues, théorie et exercices pratiques*, Lyon, chronique sociale.

JAVEAU Claude, 1972, *L'enquête par questionnaire*, Bruxelles, EUB.

JODELET Denise, 1989, *Les représentations sociales*, Paris, PUF.

KAZADI Ntole, 1991, *L'Afrique afro-francophone*, Paris, Collections Langues et développement.

KOFFI Ganyo, 2017, *Plurilinguisme et enseignement du Français en Afrique subsaharienne*, Accra, collection dirigée par l'observatoire européen du plurilinguisme.

SOL Marie Désirée, 2013, *Imaginaire des langues et dynamisme du français à Yaoundé : Enquête sociolinguistique*, Paris, harmattan.

GODET Michel, Février 1988, *Education et société de demain : à la recherche de vraies questions par les éditions « La Découverte et le Monde de l'Education »*.

MICHELE Verdheran-bourgade, 2002, *Le Français de scolarisation pour une didactique réaliste*, Paris, PUF.

MOSCOVICI Serge, 2003, *Des représentations collectives aux représentations sociales : Eléments pour une histoire*, Paris, PUF.

MUCCHIELLI Roger, 1975, *Le questionnaire dans l'enquête psychosociale*, Paris, ESF.

PATRICK Bonin, 2013, *Psychologie du langage, La fabrique des mots*, Bruxelles, De Boeck.

PIERRE Martinez, 2002, *Le français langue seconde. Apprentissage et Curriculum*, Paris, Maisonneuve et Larose.

RONGERE Pierrette, 1971, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz.

SEMIR Badir, 2001, *Saussure : La langue et sa représentation*, Paris, harmattan.

Dictionnaires spécialisés

ROBERT Galisson et DANIEL Coste, 1976, *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette.

ROBERT Galisson et DANIEL Coste, 1973, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.

DUBOIS Jean et al, 1973, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.

MOUNIN Georges, 1974, *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, PUF.

Thèses, mémoires, Articles et autres documents

GIORDAN André, 1995, conceptions de l'apprenant comme tremplin pour l'apprentissage, **sur** <https://www.andregiordan.com/articles/apprendre/concepttapp.html>

BAHENDA Damien *et al*, 2014, Problématique de la mise en œuvre de l'approche par compétences dans l'enseignement technique et professionnel au Burundi, plus d'infos sur <https://raiffet.org/author/damien-bahenda/>

BIGIRIMANA Clément, 2017, *Représentations et attitudes sociolinguistiques du français en milieu scolaire au Burundi*, thèse de doctorat, université de Dschang.

CHARTIER Roger, 1998, *Histoire des représentations*, plus d'infos sur <http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/Histoire%20des%20repr%a9sentations/fr-fr/>

Décret n°100/078 du 22 mai 2019 portant fixation des langues d'enseignement et échelonnement des langues enseignées à l'école fondamentale.

FADILO KI, *Actes de langage et communication, Qu'est-ce que l'oral ?*, 2019 sur <https://www.classedefle.com/2019/10/quest-ce-que-loral.html>

GODET Michel, 1988, *Défis et crise mondiale des systèmes éducatifs*, futuribles, téléchargeable PDF

KATIHABWA Joseph, 2010, *Impact de la non-maitrise du français sur la réussite scolaire dans les classes du cycle inférieur du Burundi*, mémoire de master, Bujumbura, M.D.F.

La didactique - Quelques définitions plus d'information sur www.appac.qc.ca/didactique.php consulté le 06/06/2020 à 12h56 Le

Rapport de la langue française, 2014, OIF.

Loi N°1/19 du Septembre 2013 Portant organisation de l'enseignement de base et secondaire

Loi N° 1/31 du 3 Novembre 2014 Portant statut des langues au Burundi

NDAYISABA Joseph dans BURUNDI Eco hebdomadaire socio- économique, Une école d'excellence pour une éducation d'excellence, 22 septembre, 2016

NDUWINGOMA Pierre, *Apprentissage de l'expression orale en français : points de vue des enseignants des classes de septième de la DPE Karusi*, mémoire de master, M.D.F, Bujumbura, 2010.

NTIBASHIRAKANDI Libérat, L'école primaire passe de six ans à neuf ans au Burundi : Une fausse solution à un vrai problème, 2011, téléchargeable sur

https://www.arib.info/Education_primaire_Burundi_05_Janvier_2011.pdf

NTIBASHIRAKANDI Libérat, 2014, Quid d'une école Burundaise du 21^{ème} siècle ou la prégnance de l'excellence, téléchargeable sur [http://arib.info/Ntibashirakandi-](http://arib.info/Ntibashirakandi-EGECONTRIBUTIONS_LN_23_11_2014.pdf)

[EGECONTRIBUTIONS_LN_23_11_2014.pdf](http://arib.info/Ntibashirakandi-EGECONTRIBUTIONS_LN_23_11_2014.pdf)

PACTE LINGUISTIQUE ENTRE LA FRANCOPHONIE ET LA RÉPUBLIQUE DU BURUNDI 1^{er} janvier 2015 – 31 décembre 2018

PAQUAY Léopold, 2002, L'évaluation des compétences chez l'apprenant. Pratiques, méthodes et fondements, Presses Universitaires de Louvain.

Promotion et intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs : Bilan et inventaire, Librairie honoré champion, Paris, 1986

Représentations sociales : un domaine en expansion- cairn

Statistique par pays francophones, OIF, 2015

Statistique par pays francophones, OIF, 2015

Syllabus du Cours de communication et interaction en classe de FLE, Mastère I, 2018.

ANNEXES

Annexe1**QUESTIONNAIRE POUR L'APPRENANT****I. Présentation**

Je m'appelle **DUSABIKANYE Yves**, étudiant en master 2 « **Didactique du français Langue étrangère** » à l'université du Burundi. Dans le cadre de la réalisation d'un mémoire pour l'obtention d'un Diplôme de ce Master, j'ai l'honneur de vous soumettre ce questionnaire qui est destiné **aux élèves des Lycées techniques au Burundi** en vue de l'étude de leurs représentations du français. Merci de bien vouloir le remplir.

II. Identification des enquêtés

SEXE : Masculin.... Féminin..... Ecole

Année d'étude..... Section

III. QUESTIONS

1. Comprenez-vous le français ? Oui Non.....
2. Parlez-vous le français ? Oui Non.....
3. Aimez-vous le français ? Oui Non....
4. Utilisez-vous le français ? Oui Non
5. Pensez-vous que le français est la langue utile pour les apprenants des écoles secondaires techniques ? oui.....Non.....
6. Pensez-vous que le français favorise la réussite à l'école ? Oui Non.....
7. Pensez-vous qu'il est nécessaire d'étudier le français dans les écoles techniques ? Oui..... Non.....
8. Êtes-vous motivé pendant le cours de français ? Oui..... Non.....
9. Aimez-vous votre enseignant/professeur de français ? Oui Non....
10. Êtes-vous satisfait des heures (volume horaire) de français ? Oui..... Non.....
11. D'après vous, le français peut être remplacé par l'anglais ? Oui..... Non.....
12. Le français représente pour vous une langue de la science ? Oui Non.....
13. Le français représente pour vous une langue des technologies ? Oui Non... 14. D'après vous l'anglais est plus utile que le français ? Oui Non.....
15. D'après vous, le français a-t-il d'importance dans les écoles techniques ? Oui... Non...
16. Connaissez-vous l'EAC ? Oui Non.....
17. Connaissez-vous les langues l'EAC ? Oui Non.....
18. Le français a-t-il de l'importance dans l'EAC ? Oui Non.....
19. Pensez-vous que le français est plus difficile que l'anglais ? Oui Non.....
20. Que pensez-vous du français en général ?.....

.....
Merci de votre aimable collaboration

QUESTIONNAIRE POUR L'ENSEIGNANT

I. Présentation

Je m'appelle **DUSABIKANYE Yves, étudiant en master 2 « Didactique du français Langue étrangère »** à l'université du Burundi. Dans le cadre de la réalisation d'un mémoire pour l'obtention d'un Diplôme de ce Master, j'ai l'honneur de vous soumettre ce questionnaire qui est destiné **aux enseignant(e)s des Lycées techniques au Burundi** en vue de l'étude de leurs représentations du français. Merci de bien vouloir le remplir.

II. Identification des enquêtés

SEXE : Masculin.... Féminin.....

Niveau d'étude ou Diplôme Ecole :

..... Classes enseignées :

Section : Nombre d'années dans l'enseignement du français :

III. QUESTIONS

1. Quand vous enseignez, vos élèves sont-ils attentifs ? Oui.....Non.....
2. Remarquez- vous plus d'échecs en cours de français par rapport aux autres d'ordre technique ? Oui.....Non.....
3. Les élèves arrivent-ils à comprendre ce que vous dites en cours de français ? Oui No
4. Les élèves comprennent-ils facilement le français ? Oui Non
5. Les élèves s'expriment-ils en français ? Oui Non
6. D'après vous les élèves préfèrent plus le français que l'Anglais ? Oui.....Non..... 7.
D'après vous les élèves préfèrent plus l'anglais que le français ? Oui..... Non.....
8. D'après vous les élèves n'aiment pas les cours des langues en général dans les écoles techniques ? Oui..... Non....
9. D'après vous les élèves n'accordent pas d'importance au français dans les écoles techniques ? Oui.....Non.....
10. Pensez-vous qu'il est important d'enseigner le français dans les écoles techniques ?
Oui..... Non.....
11. Pensez-vous que les heures de cours de français suffisent pour ces écoles techniques ?
Oui.... Non....
12. Pensez-vous que le français enseigné dans les écoles techniques améliore le niveau des élèves ? Oui..... Non.....
13. Quelle est votre appréciation générale du français dans les écoles techniques au Burundi ?
.....
.....
.....

Merci de votre aimable collaboration

Annexe 2**REPUBLIQUE DU BURUNDI****CABINET DU PRESIDENT****DECRET N° 100/078 DU 22 MAI 2019 PORTANT FIXATION DES
LANGUES D'ENSEIGNEMENT ET ECHELONNEMENT DES LANGUES
ENSEIGNEES A L'ECOLE FONDAMENTALE.****LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI**

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n° 100/19 du 10 septembre 2013 portant Organisation de l'Enseignement de Base et Secondaire ;

Vu la Loi n° 1/31 du 3 novembre 2014 portant Statut des Langues au Burundi ;
Vu le Décret n° 100/130 du 23 mai 2014 portant Fixation du Curriculum de l'Enseignement Fondamental ;

Vu le Décret n°100/037 du 19 avril 2018 portant Révision du Décret n°100/29 du 18 septembre 2015 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement du Burundi ;

Vu le Décret n°100/122 du 25 août 2018 portant Missions et Organisation du Ministère de l'Education, de la Formation Technique et Professionnelle ;

Le Conseil des Ministres ayant délibéré ;

DECRETE :

Article 1 : L'apprentissage des langues à l'enseignement fondamental porte sur quatre disciplines: le Kirundi, le Français, l'Anglais et le Kiswahili.

Article 2 : Les langues d'enseignement sont le kirundi et le français. L'Anglais peut devenir une langue d'enseignement pour les écoles où les conditions exigées sont remplies. Ces conditions seront précisées dans une Ordonnance Ministérielle.

Article 3 : L'introduction de l'enseignement des quatre langues se fait de façon échelonnée.

Article 4 : Le Kirundi est la langue d'enseignement aux premier et deuxième cycles de l'enseignement fondamental sauf pour les Mathématiques qui sont enseignées en français dès la quatrième année.

Article 5 : Le français est la langue d'enseignement à partir du troisième cycle du fondamental sauf pour l'Entrepreneuriat, Sciences humaines, Arts et EPS qui sont enseignés en Kirundi.

Article 6 : Le Kirundi et le Français sont des langues enseignées à partir de la première année de l'enseignement fondamental tout en respectant les spécificités de l'apprentissage de chaque langue.

Article 7 : L'Anglais est enseigné à partir de la troisième année de l'enseignement fondamental.

Article 8 : Le kiswahili est enseigné à partir de la cinquième année de l'enseignement fondamental.

Article 9 : L'application du présent décret se fait progressivement en commençant par la première année du premier cycle de l'enseignement fondamental avec la rentrée scolaire 2019-2020.



Article 10 : Toutes les dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

Article 11 : Le Ministère de l'Education, de la Formation Technique et Professionnelle est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur à partir de la rentrée scolaire 2019-2020.

Fait à Bujumbura, le 22 mai 2019

Pierre NKURUNZIZA

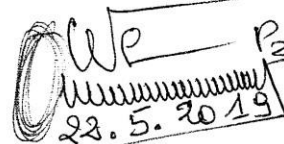
PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT
DE LA REPUBLIQUE,

Dr Joseph BUTORE.-

LA MINISTRE DE L'EDUCATION, DE LA
FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE,

Dr Janvier NDIRAHISHA.-



Handwritten signature of Pierre NKURUNZIZA, dated 22.5.2019, with a circled '12' in the top right corner.



Handwritten signature of Dr Joseph BUTORE.



Handwritten signature of Dr Janvier NDIRAHISHA.